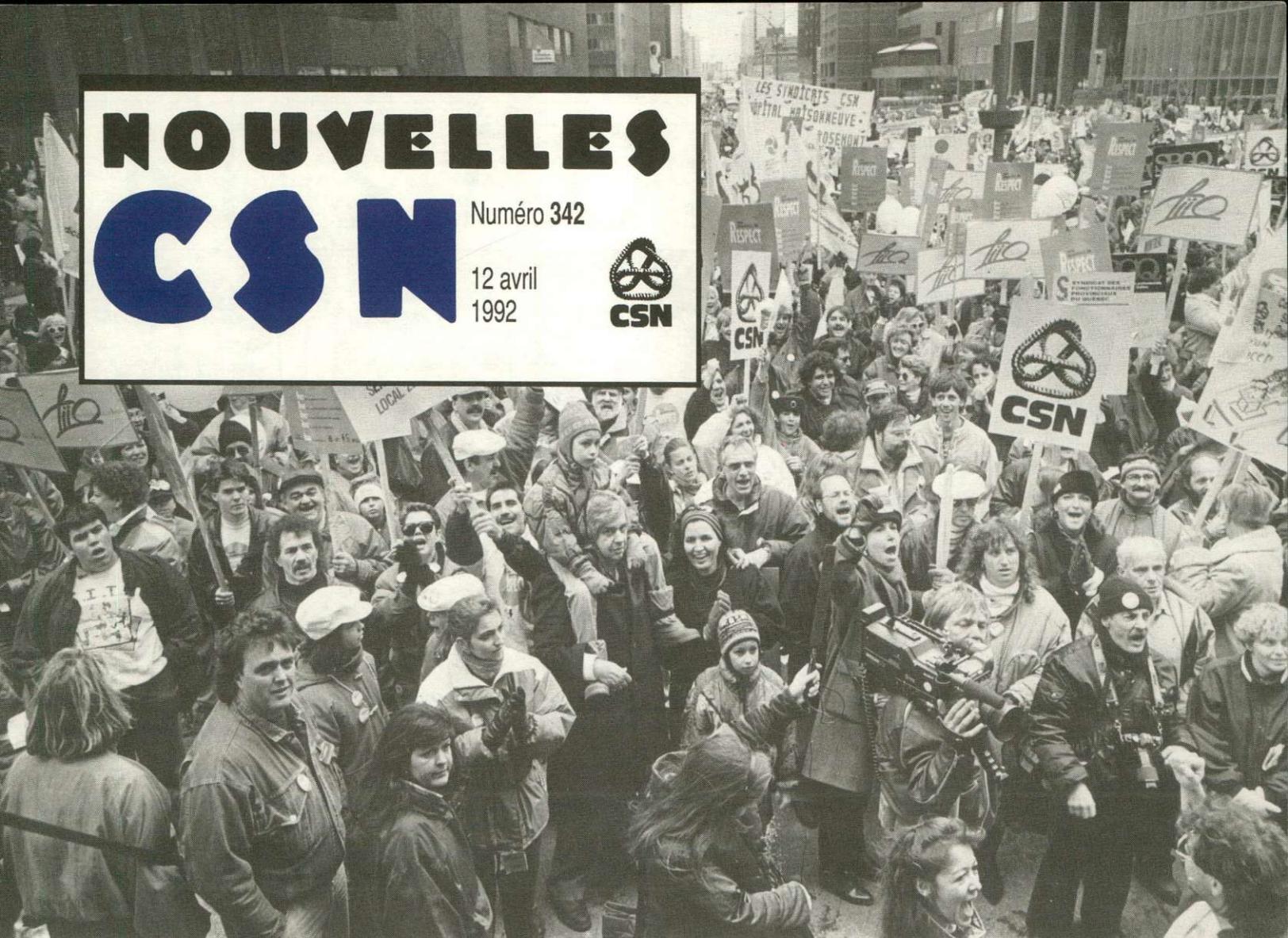


NOUVELLES

CSN

Numéro 342

12 avril
1992



65,000 personnes dans la rue

Ras-le-bol d'écoper !

3

4

10

12

14



Vendredi 3 avril: Daniel Johnson n'avait rien à dire

C'était la présentation de la proposition syndicale concernant la demande de réouverture, par le gouvernement, de la convention collective des employé-es de l'État. La rencontre a duré deux heures. Avant, Daniel Johnson n'avait rien à dire; après, il s'est dit déçu. Certainement pas plus que ceux qui lui demandent de respecter sa signature.



12 avril: 65,000 personnes lui répondent: UN PEU DE RESPECT!

La police dit 35,000 à Montréal, 15,000 à Québec; les médias nationaux disent 40,000 à Montréal, 20,000 à Québec. Réglons pour un réaliste 65,000 au total... Chose certaine: ce furent les plus imposantes manifestations tenues au Québec depuis 9 ans. Ce qui démontre une fois de plus que ce que les travailleuses et travailleurs tolèrent le moins, de la part de qui que ce soit, qu'ils'agisse d'un gouvernement ou d'un entrepreneur privé, c'est qu'on ne les respecte pas.



La curieuse culture du «Vieux»

Une institution d'enseignement, nous le savons, a notamment pour vocation de transmettre et propager la culture. Au cégep du Vieux-Montréal, cependant, ce sont des moisissures toxiques que l'on cultive et propage, moisissures flottant dans un arôme de contaminants chimiques!



Bandit de grand chemin sur la route de Berthier

Il n'y a pas que des cantonniers, «sur la route de Berthier» évoquée par notre folklore. Il y a aussi cette entreprise de fabrication d'électrodes, GLC Canada, qui, après avoir mis en péril la santé de ses travailleurs pendant des dizaines d'années, vient de leur annoncer qu'elle pliait bagages. Comme un bandit de grand chemin, son forfait accompli.



La plaie des agences de travail temporaire

De tout temps, les employeurs ont cherché des moyens pour empêcher l'entrée d'un syndicat dans une entreprise. S'ils échouent dans cette tentative, ils s'acharneront à trouver des astuces pour contourner le syndicat et affaiblir sa force de représentation. Le cas du Centre de distribution de Zellers, à Montréal-Nord, où l'employeur fait massivement appel à des agences de travail temporaire, qui fournissent des travailleuses et des travailleurs payés à moins de la moitié du salaire accordé aux employé-es réguliers.

Impression

Les travailleuses et syndiqués CSN de L'Imprimerie de L'Éclaireur de Beauceville

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

RÉFÉRENDUM:
ENFIN UNE QUESTION CLAIRE...



Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Guy Ferland
Monique Fortin
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations
Michel Tremblay
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page électronique
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Photographe
Alain Chagnon
Gordon Shehyn

Caricaturiste
Garnotte

Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233
Numéro central: 598-2121

3 avril:

Daniel Johnson n'avait rien à dire

Par Maroussia Kishka

La scène se passe dans un hôtel du quartier des affaires de Montréal. Les délégations de chacune des organisations syndicales sont arrivées ce matin-là par petits groupes dispersés. Certains cherchaient un lieu pour se réunir une dernière fois, d'autres attendaient tranquillement le moment opportun pour franchir la porte de la grande salle où la rencontre avec les représentants du gouvernement devait avoir lieu. Des journalistes accotés au mur, carnet de notes et micro en main, espéraient, quant à eux, prendre au vol une déclaration avant que ne débutent les discussions à huis clos. Peine perdue, à son arrivée, le président du Conseil du Trésor n'avait rien à dire. Il allait aux nouvelles lui aussi.

Son entrée en scène a donné le signal du ralliement. Les délégations syndicales ont pris place d'un côté de la salle. De l'autre côté, les ministres Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor, Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Michel Pagé, ministre de l'Éducation, se sont assis avec leurs personnels responsables de la négocia-



tion dans les secteurs public et parapublic. Avant que les portes ne se ferment, les caméramen et les photographes ont fixé la scène sur pellicule.

C'était le vendredi 3 avril. L'Intersyndicale des secteurs public et parapublic (CSN, FTQ, FIIQ, SFPQ, SPGQ) remettait au gouvernement sa proposition commune concernant la demande de réouverture, par le gouvernement, de la convention collective des employé-es de l'État. Cette proposition avait été entérinée presque à l'unanimité par l'ensemble des syndicats au cours des trois semaines précédentes.

Porte-parole des cinq organisations syndicales, le président de la CSN a alors pris la parole et présenté la proposition intersyndicale. Au lieu de rouvrir l'entente de prolongation du printemps dernier, comme le demande le gouvernement, le front commun intersyndical, qui représente 260 000 syndiqué-es, exige qu'il la res-

pecte. «*Contrairement au printemps 1991, le gouvernement ne propose pas de négocier la suite à donner à un contrat signé mais demande de revenir sur ce qui a déjà été convenu et signé*», de dire Gérald Larose. Or, les employé-es de l'État ont accepté l'an dernier un gel salarial de six mois, de janvier à juin prochains. Un geste qui, dans le contexte économique actuel, représente une économie de 300 millions de dollars pour les finances publiques.

«*De surcroît, de signaler le président de la CSN, le gouvernement ne peut prétendre, avec sa proposition, vouloir protéger le pouvoir d'achat de ses employés.*» L'augmentation de 3% qu'il doit verser en juillet prochain, le Conseil du Trésor veut en effet l'étaler sur une période de deux ans, soit jusqu'au 30 juin 1994.

Pendant plus de deux heures, les cinq organisations syndicales ont défendu leur proposition. À l'issue de ces discussions, le ministre Johnson s'est dit déçu.

Quelques minutes avant le début officiel de la rencontre.

L'État-employeur continuera par la suite de renier sa parole.

Les organisations avaient signalé la volonté de leurs membres de voir le gouvernement respecter sa parole, ce que le président du Conseil du Trésor n'est pas prêt à accepter. «*Or, de dire de son côté Gérald Larose aux journalistes, si le gouvernement honore sa signature, les syndiqué-es des secteurs public et parapublic sont prêts à envisager une nouvelle entente qui permettrait de reporter d'une autre année la négociation des conventions collectives.*»

Au lieu de couper constamment dans les services à la population et dans les conditions de travail, le front commun demande au gouvernement de revoir ses politiques, entre autres celles sur la fiscalité. Au cours des dernières années, le gouvernement s'est en effet privé de revenus en diminuant le taux d'imposition des entreprises et des personnes à haut revenu. «*Le problème actuel, a expliqué Gérald Larose, n'en est pas un de dépenses, mais de revenus.*»

12 avril

65,000 personnes lui répondent: UN PEU DE RESPECT!

On ne fera pas de chichi sur les chiffres: la police dit 35,000 à Montréal, 15,000 à Québec; les médias nationaux disent 40,000 à Montréal, 20,000 à Québec. Réglons pour un réaliste 65,000 au total...

Personne ne nous a évidemment comptés par tête de pipe, mais une chose demeure certaine: ce furent les plus imposantes manifestations tenues au Québec depuis 9 ans. Ce qui démontre une fois de plus que ce que les travailleuses et travailleurs tolèrent le moins, de la part de qui que ce soit, qu'il s'agisse d'un gouvernement ou d'un entrepreneur privé, c'est qu'on ne les respecte pas.

Par

Louis-Serge Houle, Henri Jalbert, Marc Laforge,
Michel Rioux et Jacqueline Rodrigue

Photographes

Alain Chagnon et Gordon Shehyn

Montréal

Ras-le-bol d'écoper

De nouveau, les nuages s'étaient ramassés au-dessus de la foule immense et laissaient tomber, en bourrasque, des grains de neige. «De la neige en avril, on finit toujours par le prendre. Mais un gel en juillet, ça, il n'en est pas question!»

Un tonnerre d'applaudissements devait saluer cette prédiction météorologique du vice-président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Robert Caron, qui s'adressait à une foule compacte, joyeuse et belle. Elle avait envahi le boulevard René-Lévesque, NOUVELLES CSN 342 page 4

de la rue Saint-Denis à la rue Bleury, où était dressée une immense estrade; le point de vue sur cette marée humaine qui s'étalait en bas était saisissant.

Et quand Gérard Larose



demanda s'il était possible que quelqu'un exerce un peu de leadership politique au Québec, la foule vibra à nouveau. «Le gouvernement

Notre Engagement
Nous le respectons
au GOUVERNEMENT
DEN FAIRE AUTANT



**Robert Samson, menuisier (CSN-Construction),
Mauricie-Bois-Francs:**

«Il est important d'appuyer les travailleurs du secteur public parce que si on ne fait rien, après ce sera notre tour. Dans la construction, les entrepreneurs remettent en question l'augmentation de salaire prévue d'ici la fin du mois. Dans le contexte actuel, où le chômage est élevé, cette annonce est indécente. Il faut qu'on se tienne debout tout le monde ensemble.»



Une belle manif comme ça, ça donne envie de sourire.

**Madeleine Larose, préposée à la buanderie depuis 13 ans
au Centre hospitalier Macamic-St-Jean (CSN), en Abitibi:**

«Je suis ici parce que je veux obtenir quelque chose. Eux, ils s'en donnent. En ce cas, pourquoi ne nous donneraient-ils pas ce qu'ils nous doivent?»



Les fédérations CSN du secteur privé étaient là....

**Gilles Dubuc, électricien, Syndicat du transport
de Montréal, STCUM, (FEESP-CSN):**

«Nous menons actuellement une grosse bataille pour empêcher la STCUM de s'accaparer des surplus de notre fonds de pension. Car, non contente de pousser 93 travailleurs au chômage, en agissant de la sorte, la STCUM parle de geler nos salaires l'an prochain. Il est donc important pour nous d'être ici.»



...autant que celles du secteur public.

**Nicole Laneuville,
depuis 20 ans
technicienne en travaux
pratiques au Cégep
Lionel-Groulx (CSN):**

«Notre solidarité est importante. Nous devons la montrer au gouvernement pour qu'il comprenne que nous, nous respectons les contrats que nous signons, et qu'il doit faire la même chose que nous.»

**André Pilon, opérateur,
Canplast (FM-CSN), Montréal:**

«Si le gouvernement Bourassa est incapable de respecter les employés de l'État, comment pourra-t-il respecter les travailleurs des usines? »

Bourassa "tataouine" sur la question économique comme il "tataouine" sur la question constitutionnelle, lança le président de la CSN. Au bout du compte, avec tout ce "tataouinage", ce qu'on récolte, c'est davantage de pauvreté, davantage de pertes d'emplois, davantage de problèmes dans les finances publiques. Oui, ça nous ferait du bien, un peu de leadership pour appuyer une stratégie visant à remettre le monde au travail!»

Premier à s'adresser à la foule, le président de la FTQ Fernand Daoust avait lancé un «appel solennel» au Conseil des ministres et au

premier ministre Robert Bourassa: «Retirez cette demande provocatrice, indigne, infâme que nous présente M. Johnson», dit-il.

La vice-présidente du Syndicat des fonctionnaires, Claudette Barabé, devait pour sa part utiliser une image saisissante pour expliquer le ras-le-bol des employé-es des secteurs public et parapublic. «Chaque année, le bateau prend l'eau et c'est à nous qu'on demande d'écoper. Ce serait plus utile de colmater la brèche.» Quant à la présidente de la Fédération des infirmières, Diane Lavallée, elle rappelait au

gouvernement que les liens entre les citoyens et l'État, c'étaient les travailleuses et les travailleurs des services publics qui les assuraient.

Treize heures

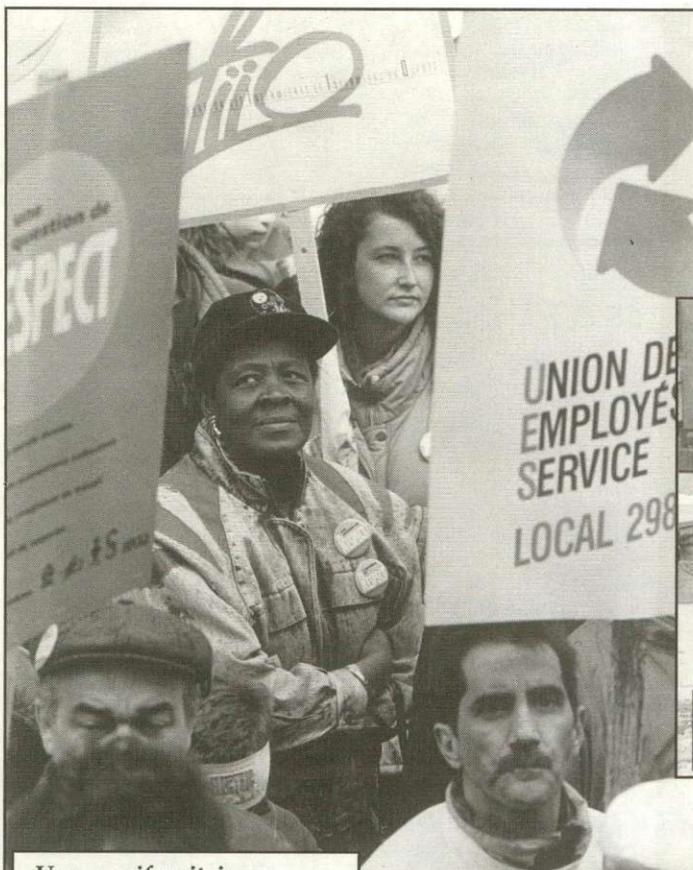
Il y avait eu tempête la veille, pourtant.

Un record vieux de cinquante ans avait été déclassé: 16,5 centimètres de neige un 11 avril. Cela aurait pu ralentir des ardeurs militantes un peu défailtantes. Mais, malheureusement pour M. Johnson, rien n'y fit. Le goût de crier sa solidarité et son refus, dans la joie mais aussi avec fermeté, a été plus

fort. Même qu'à midi, le soleil d'avril réussissait à opérer une percée dans des nuages d'un janvier attardé, qu'on avait peut-être trop vite espéré révolu.

La manifestation venait tout juste de s'ébranler, à 13 heures, quand le ciel tourna subitement au gris-noir et que se mit à crépiter sur la foule une neige agressive. Mais cette foule n'était pas là pour se laisser abattre.

Les hauts parleurs scandaient des slogans qui venaient confirmer ce qu'a souvent dit Michel Chartrand: Il ne faut jamais mésestimer la force d'une



Une manif unitaire

Suzanne McKenna, infirmière depuis 12 ans (FIIQ), présentement au CLSC Villaray:

«C'est assez! Nous devons montrer au gouvernement que nous supportons nos revendications, que nous n'accepterons pas de nouveaux décrets.»

rime dans le peuple!

De «Respecter sa parole, on apprend ça à l'école», jusqu'au «Johnson, Bourassa, respectez nos contrats», en passant par «Libérez le Trésor, mettez Johnson dehors», ces slogans étaient repris en chœur par une foule qui s'emparait, visiblement heureuse de dire son fait au gouvernement libéral.

Un succès

Le cortège ne s'était pas encore mis en branle que déjà, on pouvait prévoir que ce serait un succès. Se gonflant de nouvelles recrues que ne cessaient de déverser NOUVELLES CSN 342 page 6

Marcel Saint-Onge, mécanicien, Papier Scott (FTPF-CSN), Crabtree:

«Le gel des salaires, ça concerne tout le monde, pas seulement les gens du secteur public. Dans le secteur du papier, nous sommes aux prises avec un problème semblable, car des compagnies nous demandent de consentir à des reculs.»



Des chansons aux rimes de circonstance pour mieux faire passer le message.

Philippe-Étienne Beaulieu, cinq ans et demi:

«Moi je marche avec mon papa.»



Un mot, un seul: RESPECT.

Roland Beaulieu, journaliste, Unité préfabriquée (FM-CSN), Saint-Luc:

«Nous sommes tous conscients que ce qui se décide dans le secteur public finit un jour ou l'autre par s'étendre aux usines du secteur privé. D'ailleurs, lorsque nous avons réglé notre convention, l'an dernier, notre patron voulait geler nos salaires. Mais il n'a pas réussi.»



Des gens venus de partout autour de Montréal, et même de l'Abitibi.

les autobus, la tête de la manifestation avait déjà entrepris sa descente, rue Saint-Denis, alors que la queue du cortège était encore devant l'hôpital Notre-Dame, rue Sherbrooke et Papineau. Déferlement de casquettes, de fanions, d'affiches et de banderolles sur lesquelles éclatait, comme un coup de poing sur la table, le mot: RESPECT. Les syndicats de la FAS y étaient visiblement en grand nombre. Là, c'était le syndicat de Powermatic qui s'affichait; ailleurs, celui de Reynolds; plus loin, c'est la présidente de la Fédération du commerce, Lise



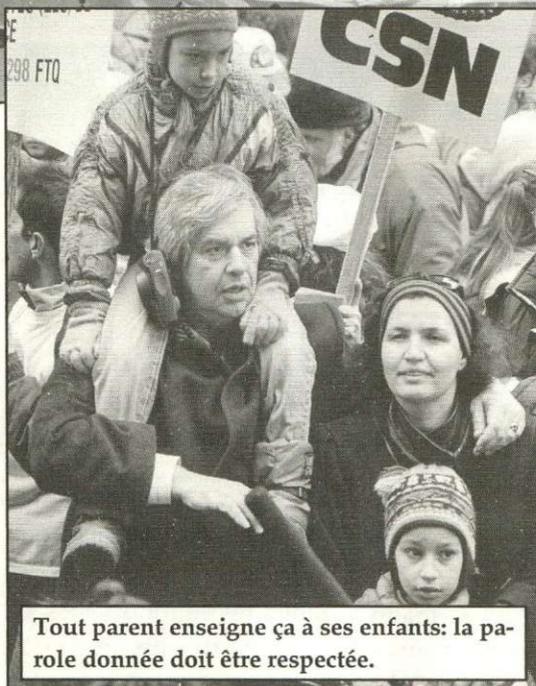
Johanne Isabelle,
technicienne en recherche,
Syndicat général des
employé-es de Radio-
Québec
(FNC-CSN), Montréal:

«Pour nous, il s'agit d'une question de principe: le gouvernement doit respecter ses engagements. Nous, nous respectons les nôtres!»



Véronica Pachéco, femme de chambre, Hôtel Méridien (FC-CSN), Montréal:

«Je suis contente de voir autant de gens dans la rue pour dire: ça suffit! Dans l'hôtellerie, les employeurs veulent rouvrir nos conventions pour geler nos salaires et sabrer dans les acquis que nous avons mis plusieurs années à gagner.»



Tout parent enseigne ça à ses enfants: la parole donnée doit être respectée.

Jacinthe Mathieu, syndiquée à la FPPSCQ (CSN), est éducatrice depuis 17 ans au CLSC de Hull:

«Aujourd'hui, c'est important de montrer au gouvernement que, bien qu'on n'apprécie pas toujours devoir faire une grève, on n'a pas plus envie de se laisser abattre, de se laisser manger la laine sur le dos. C'est une façon aussi de lui dire que ce n'est pas toujours aux mêmes de se grouiller..»

Poulin, qui marchait avec ses camarades du secteur de l'hôtellerie, dont Joachim Santos, du Grand Hôtel. Plus loin, les travailleurs de

Canplast portaient haut leur banderolle, avec, tout près, celle de la FNEEQ et des employé-es de Loto-Québec. Quatre syndicalistes haïtiens

de l'électricité avaient tenu à participer à la marche. Coin Ste-Catherine, des employés des entrepôts Métro-Richelieu, engagés dans des négociations difficiles avec leur employeur, animaient la rue avec leur musique.

dûment négociées, et déjà reportées de six mois. Cette information, mise en lumière par le quotidien *Le Soleil* du jeudi 9 avril, illustre comment le sentiment d'être traité de façon inéquitable demeure un ressort d'une incroyable force.

Les mandarins

Si quelque chose nourrissait les conversations, c'était, à n'en point douter, les hausses salariales (environ 12,8%) touchées par une trentaine de mandarins de l'État québécois pendant qu'on demandait aux autres, les sans-grade, de se priver d'augmentations pourtant

Au cœur de la marche, Monique Simard expliquait à quelqu'un qu'elle était heureuse d'être là, entre autres parce que c'est elle qui avait signé cette entente avec le ministre Johnson, au printemps dernier. «Mais moi, je m'en souviens», disait-elle avec le sourire.





Québec

Colère et indignation

Venant d'aussi loin que Chandler, Rimouski, la Beauce, Charlevoix, Lotbinière, Portneuf, La Pocatière, Thetford-Mines, les Bois-Francis, Shawinigan ou Chicoutimi, quelque 20,000 manifestants ont bravé une température plus hivernale que printanière pour livrer un message clair et unitaire au gouvernement, devant le Parlement même: il doit respecter l'entente conclue l'an dernier.

Pour leur part, les travailleuses et les travailleurs du secteur privé présents étaient fort conscients de l'incidence du comportement du gouvernement avec ses salarié-es sur celui de leurs employeurs. En effet, dans les grands secteurs économiques — construction, pâtes et papiers, commerce et services, métallurgie, communications — les employeurs tentent partout de négocier à la baisse les conditions de travail.

Chaleur et froidure

Vers 14 h 30, la tête du

long défilé de manifestants était déjà arrivée devant le Parlement et la queue du cortège quittait à peine les environs du Musée du Québec, au coeur des Plaines d'Abraham.

L'ambiance était à la fête malgré le froid, et même la neige à un certain moment. Sur les pancartes des manifestants, on rivalisait aussi d'humour. «*Le silence des agneaux a assez duré*», disait l'une d'elle. «*Un conseil, mon trésor, respecte-nous*», disait une autre. Enfin, une troisième suggérait de «*ne pas donner d'Oscar à Johnson pour sa performance*». La préférée de Nouvelles CSN: «*Johnson, envoie ta signature au musée de*

la Civilisation».

Une crise qui n'en finit plus

Malgré le temps froid, incertain, et la neige qui s'est mise à tomber durant le rassemblement devant l'Assemblée nationale, les manifestantes et manifestants sont demeurés enthousiastes et attentifs aux discours des représentants des cinq organisations syndicales.

Tour à tour, les leaders syndicaux se sont succédés au micro pour réclamer du gouvernement Bourassa qu'il respecte sa signature. Pour la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau: «*C'est un message de colère,*



Lucien Verret, travailleur à l'entretien ménager, Hôpital Civique de Québec:

«*Je ne trouve pas que le comportement du ministre Daniel Johnson est très honnête. Non seulement il ne nous donne rien, il nous en enlève.*»

Francine Alarie, technicienne en administration, CRSSS de Québec:

«*Ici, à Québec, à cause de l'importance du secteur public, les salaires des employées de l'État aident à faire vivre les commerces, les services. Les salarié-es du secteur privé s'en ressentent donc à chaque soubresaut.*»

d'indignation et de rage que lancent les travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic. Assez! Ça suffit! Vous allez nous respecter. Il faudra plus qu'une tempête de neige en plein milieu du mois d'avril pour nous arrêter.»

Et y allant d'un cri du coeur, Claudette Carbonneau a ajouté: «*Quand Johnson, Bourassa et compagnie refusent d'honorer leur signature; quand, au quotidien, les employeurs du secteur privé rouvrent les conventions collectives, baissent les conditions de travail, provoquent fermetures et mises à pied, ils alimentent la récession et prolongent une crise qui n'en finit plus.*»

Élargissant le débat à la politique fiscale du gouvernement Bourassa, la porte-parole de la CSN a affirmé: «*Qu'avez-vous fait, monsieur Bourassa, alors que le Québec connaissait sa meilleure période de prospérité et de croissance? Vous avez permis que les profits des entreprises échappent au Trésor public, vous avez doté le Québec d'un régime fiscal injuste et*

Serge Tremblay, électricien, Cégep de Chicoutimi:

« Pour ce qui est de négocier, on trouve que Johnson, il est bien ordinaire. Ça vaut la peine de prendre une journée pour monter à Québec et le lui dire. Cette négociation, j'espère qu'on va la finir en lion. »

Sylvain Beaulieu, professeur en économie au Cégep de Baie-Comeau:

« Je suis venu manifester parce que dans une négociation, la parole donnée, la signature, c'est un principe.

Partout, dans la société, les gens ont un respect de leur parole.

— Comment s'est déroulé le voyage en avion?

— Ça brassait un peu!

— Autant que dans une négociation?

— (rires) Presque autant! »



« Johnson, envoie ta signature au musée de la Civilisation! »

inéquitable, vous avez laissé le chômage ravager les finances publiques, vous vous êtes privé des revenus nécessaires pour assurer le développement social et économique du Québec. »

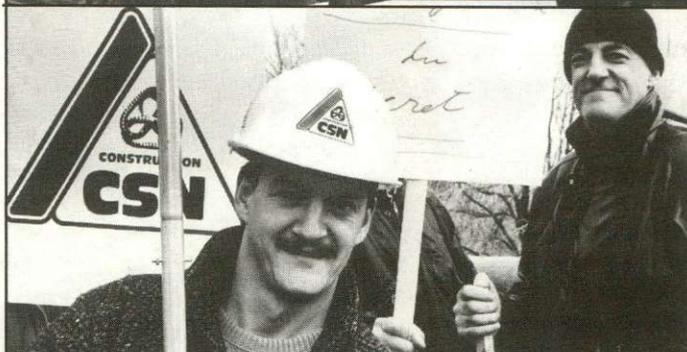
Pour le président du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, Daniel Giroux, les salariés de l'État n'ont pas à se sentir coupables de leurs demandes salariales. « On ne cesse de répéter que nos salaires représentent cinquante pour cent des dépenses du gouvernement, mais depuis dix ans, ils n'ont augmenté qu'au rythme de l'inflation. » Et, d'ajouter le président du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, Jean-Louis Harguindeguy: « Les salaires des députés ont, pour leur part, augmenté de 71 pour cent depuis dix ans. »

Gilles Fournier, préposé aux bénéficiaires, et Hélène Verreault, employée de bureau, au Centre d'accueil Le Faubourg, à Québec:

« Nous autres, ce qu'on ne prend pas, c'est que le gouvernement donne des augmentations de 12,8 pour cent à ses plus hauts fonctionnaires, alors qu'il refuse de nous accorder celle qu'il nous doit. »



À Québec tout autant qu'à Montréal, malgré tout, on souriait.



Les travailleurs de la construction y étaient aussi en grand nombre.

Marie Bérubé, centre d'accueil OASIS de Mistassini:

« Le gouvernement doit respecter sa signature. C'est pas vrai qu'il va toujours nous faire payer la note. On a l'espoir que ça se règle, car c'est une question de principe. »

Jean Lachance, travailleur de la construction de Pont-Rouge:

« Ce qui se passe dans le secteur public, ça nous touche aussi. Mais on est venus aussi pour défendre nos droits. Les employeurs, dans la construction, ne veulent pas respecter le décret, et menacent de ne pas verser l'augmentation prévue pour le 26 avril. »

La curieuse culture du «Vieux»

Par Lucie Laurin

Une institution d'enseignement, nous le savons, a notamment pour vocation de transmettre et propager la culture. Au cégep du Vieux-Montréal, cependant, ce sont des moisissures toxiques que l'on transmet et propage, moisissures flottant dans un arôme de contaminants chimiques!

Il n'en coûterait pourtant que \$117,000 pour corriger définitivement les problèmes de contamination chimique de l'air. Somme proportionnellement minime, s'il en est, que la direction refuse d'investir malgré tout, préférant dépenser des centaines de milliers de dollars en frais juridiques de toutes sortes et à tenter de discréditer en cour ses employé-es et leurs syndicats.

Lorsqu'une institution d'enseignement assume une vocation aux deux tiers professionnelle, et qu'à ce titre, elle offre des cours de photographie, de céramique, de mécanique, d'électrotechnique, de sérigraphie, de forge; que, côté enseignement général, elle dispense des travaux pratiques dans des laboratoires de chimie et de physique; qu'enfin, elle offre des services d'imprimerie; lorsque, de plus, cette institution s'étale sur 11 étages, dont deux sont souterrains, avec, tout au-dessous, le garage; et que, de surcroît, elle est installée dans un édifice hermétique; lorsque cette institution d'enseignement accueille quotidiennement, dans ses murs au sein desquels pullulent les contaminants, des milliers d'étudiants et des centaines

d'employé-es; inutile d'insister: ladite institution se doit d'être pourvue d'un système de ventilation à toute épreuve.

Bizarreries

C'est, cependant, tout le contraire qui attendait personnel et étudiants lors de l'ouverture du cégep du Vieux-Montréal, en septembre 1976. Dès le mois de novembre, en effet, les premières plaintes affluaient au bureau du directeur: odeurs de gaz, maux de tête, maux de coeur, laryngites, dessèchement des muqueuses, troubles de la vue, sinusites.

Avec le temps, d'autres bizarreries apparurent. On remarqua que lorsque le plancher de la cafétéria était lavé — ce qui survenait deux fois par semaine —, les eaux sales s'écoulaient dans la pièce du dessous, l'atelier 301, dans le secteur des arts

plastiques. La direction mit exactement... quinze ans à colmater la brèche.

L'argile utilisée pour les cours de céramique était mal entreposée; des moisissures apparurent à sa surface. L'analyse révéla qu'il s'agissait du genre *Aspergillus*, dont certaines espèces sont toxiques. L'argile fut quand même recyclée et réutilisée.

On nota également que le système de ventilation était fermé la nuit et la fin de semaine pour n'ouvrir qu'une heure avant l'arrivée des premiers employés de jour, soit 6 heures.

Propre comme... un hôpital!

Peu à peu, avec l'accumulation des moisissures et des poussières, les choses allèrent s'aggravant. Aux problèmes de santé déjà répertoriés s'ajoutèrent des étourdissements, des troubles respiratoires, des sensations de fatigue excessive et de manque d'air. Une enseignante éprouva des problèmes de mémoire et de concentration, des douleurs musculaires; elle souffrit même de chocs anaphylactiques (réaction allergique violente nécessitant un traitement urgent). «C'est à ce moment-là que les syndicats des enseignants et des employé-es de soutien, tous deux affiliés à la CSN, ont commencé à réclamer que la ventilation fonctionne jour et nuit et 7 jours sur 7, ce que la direction jugea superflu», raconte Christiane Tardif, employée de soutien, actuellement libérée par la CSN pour s'occuper du dossier.

C'est en 1985 que furent exercés les premiers droits de refus. Cette année-là également, la direction céda aux pressions syndicales et un comité paritaire de santé-sécurité au travail fut

créé, auquel participaient les deux syndicats CSN. Ce comité recevait les rapports du CLSC centre-ville qui, régulièrement, effectuait des inspections au collège en compagnie de l'infirmière.

Appelée à rendre une décision sur les droits de refus, la CSST conclut à un problème de ventilation. Le directeur général, Robert Sylvestre, répliqua que l'air au cégep du Vieux était aussi



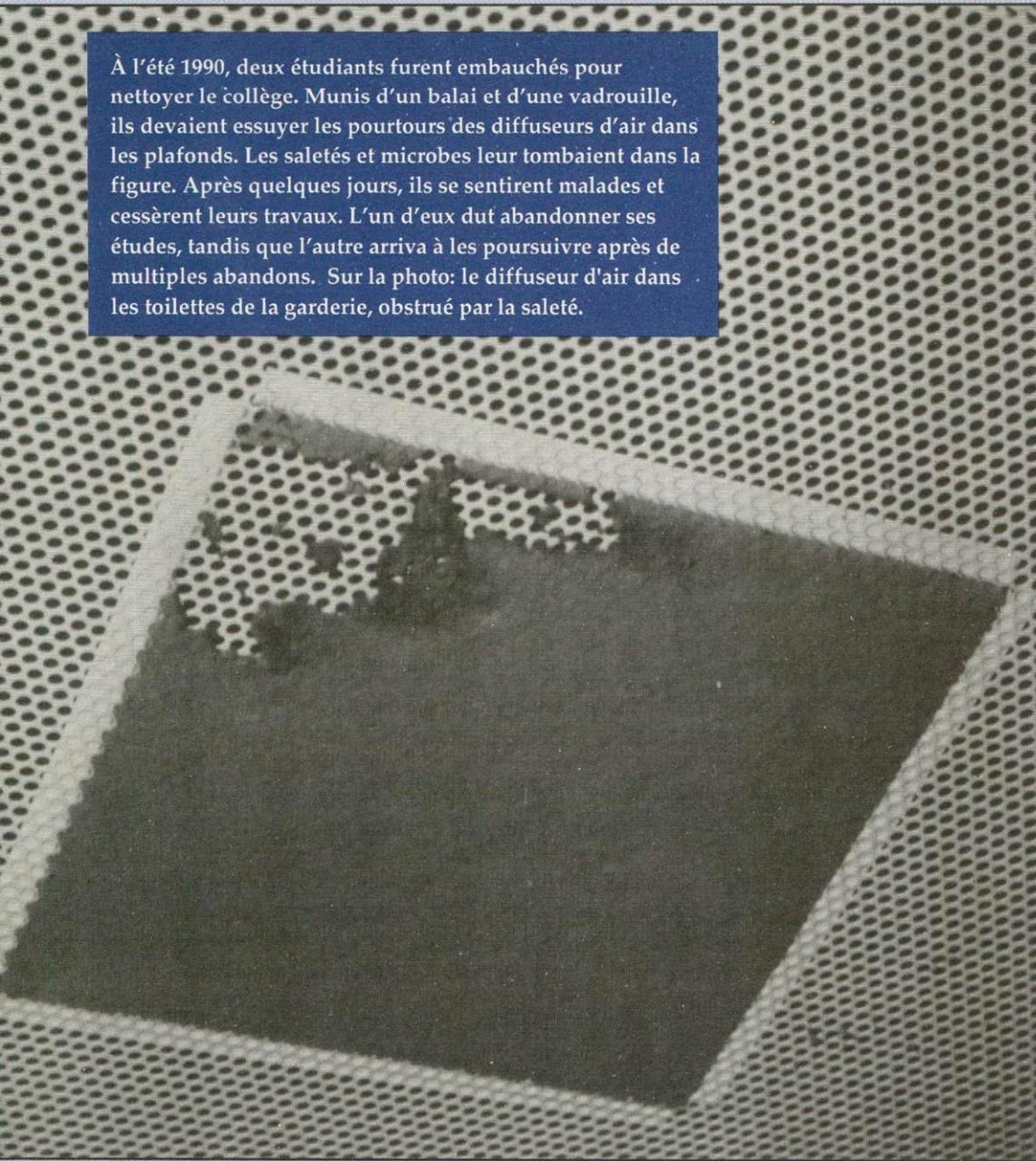
Christiane Tardif

propre que dans un hôpital — ce qui n'est guère rassurant, si l'on songe à l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec, de funeste réputation...

Les bonnes intentions...

Les employé-es crurent leurs problèmes réglés lorsque le collège fut mis en tutelle, en octobre 1986, pour mauvaise administration. Le syndicat des enseignants déposa de nouveau un dossier noir, révisé et enrichi. L'IRSST reçut le mandat, en 1987, d'analyser la qualité de l'air. Les recommandations que fit l'institut, dans son rapport, touchaient entre autres les hottes inappropriées, le débit d'air, l'absence de dispositif d'aspiration pour les gaz volatils et

À l'été 1990, deux étudiants furent embauchés pour nettoyer le collège. Munis d'un balai et d'une vadrouille, ils devaient essuyer les pourtours des diffuseurs d'air dans les plafonds. Les saletés et microbes leur tombaient dans la figure. Après quelques jours, ils se sentirent malades et cessèrent leurs travaux. L'un d'eux dut abandonner ses études, tandis que l'autre arriva à les poursuivre après de multiples abandons. Sur la photo: le diffuseur d'air dans les toilettes de la garderie, obstrué par la saleté.



pour l'huile de coupe, cancérigène, utilisée dans les cours de mécanique. «La direction a répliqué par un plan d'action, reprend Christiane Tardif. Il y était question de ses intentions d'apporter des correctifs et de maintenir la ventilation ouverte en tout temps. Ce qu'elle a fait à compter de décembre 1988... jusqu'au milieu de 1989!»

Au printemps 1988, coup de théâtre: le président du syndicat des enseignants, André Beaulieu, qui n'a jamais renoncé à comprendre pourquoi les odeurs des laboratoires du 2e flottent dans l'air des 5e et 6e étages, découvre, dans une tour d'évacuation de l'air vicié, une plate-forme oubliée depuis la construction du cégep

et qui obstruait cette évacuation. Elle disparaîtra mystérieusement la nuit suivante. Deux ans plus tard, une plate-forme semblable sera découverte, cette fois dans la tour centrale d'évacuation des gaz toxiques.

Cette même année, le CLSC recensa 7 cas sérieux d'atteintes à la santé chez les salarié-es. Pour la première fois, deux d'entre eux furent retirés du travail par leur médecin et firent des réclamations à la CSST pour maladie liée à la mauvaise qualité de l'air. Leur état s'améliora rapidement après leur retrait.

Le meilleur en ville!

Malgré toutes les

preuves qui s'abattaient devant elle, la direction du collège demeurait insensible. Les employé-es malades, exaspérés, se regroupèrent pour exercer des pressions, appuyés par leurs syndicats. Des prélèvements d'air effectués par la CSN dans tout l'édifice révélèrent la présence d'une moisissure jamais rencontrée jusque-là en pareils lieux: *Fusarium*. Il fallut deux ans avant d'en identifier l'espèce, *chlamydomorphum*, réputée dangereuse pour les systèmes immunitaire et nerveux central de l'être humain.

Après qu'un blitz médical, organisé conjointement par le CLSC et les syndicats, eut révélé des attein-

tes à la santé chez 52 des 53 employé-es examinés, faisant soupçonner une contamination chimique et microbiologique, la direction du cégep annonça publiquement un grand ménage d'été, tout en maintenant que l'air du Vieux, exempt de toute toxine, était le meilleur en ville (voir photo). Sept autres employé-es, à ce moment-là, avaient été retirés du travail, et des professeurs d'électrotechnique s'évanouissaient parfois durant leurs cours.

Les syndicats répliquèrent en déposant une plainte pénale au Tribunal du travail en vertu de l'article 237 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, afin d'obtenir la décontamination des lieux. Près de 40 audiences se sont tenues jusqu'à ce jour, et le procès n'est pas terminé.

Trop cher!

Pour sa part, fidèle à elle-même, la CSST a rejeté toutes les plaintes en première instance. «Les plaignants ont été obligés de reprendre le travail, et ils sont retombés malades», déclare Christiane Tardif. Leur cause, devenue collective, est entendue par le bureau de révision de la CSST depuis septembre 1991.

Entretemps, deux firmes d'ingénieurs ont examiné, l'une pour le compte de l'employeur, l'autre pour celui de la CSN, les canalisations d'évacuation des gaz toxiques. Toutes deux se sont entendues pour évaluer à \$117,000 les réparations qui régleraient définitivement au moins le problème de la contamination chimique au cégep du Vieux-Montréal.

Mais pour la direction, \$117,000, c'est trop.

Bandit de grand chemin sur la route de Berthier

Par Lucie Laurin

«Quand j'ai commencé à travailler à Great Lakes, en 1969, ils ne m'ont rien dit. Après un certain temps, j'ai commencé à me sentir mal. Je suis allé voir le boss, qui m'a demandé ce que j'avais. Quand je lui ai dit que je me sentais étourdi et que je marchais tout croche, il m'a dit: Ah, ça doit être le GAZ!», raconte Pierre Bellemare, préposé à la piscine de refroidissement chez GLC Canada, à Berthier, où l'on fabrique des électrodes.

GREAT LAKES

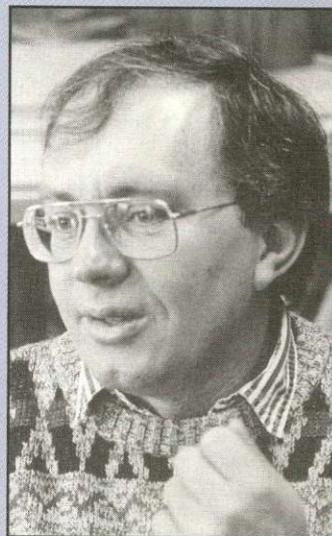


**C'EST SALE
SALE, SALE**

La une d'une brochure publiée par la CSN lors de la grève de 1974.

Le GAZ, disent-ils. Quel gaz? Le monoxyde de carbone. Eh oui, ce gaz mortel qui s'échappe des automobiles. Les travailleurs de GLC le connaissent bien; lorsqu'ils ont les tempes serrées, que le nez commence à couler, que leurs bras deviennent lourds tout-à-coup — «tu te sens fatigué comme si tu avais bûché 40 cordes de bois!» — et que la somnolence les gagne, c'est qu'il est là, le GAZ, en grande quantité. Compagnon de travail redoutable, inévitable, jamais apprivoisé.

Aujourd'hui, l'employeur est tenu de respecter la norme gouvernementale de 50 PPM (parties par million) de monoxyde de carbone (CO) pour une journée de travail de 8 heures. Lorsque le GAZ atteint une concentration de 100 PPM, l'employé cesse de travailler. «Mais autrefois, même à 400 PPM, ils t'envoyaient travailler, jusqu'à ce que tu écrases», déclare Michel Guertin, journalier. On en a vu souvent pas-



Michel Guertin

ser, des gars, sur des civières! Il y en a qui ont même dû aller à l'hôpital se faire changer le sang, et qui parfois n'étaient plus capables de revenir au travail.»

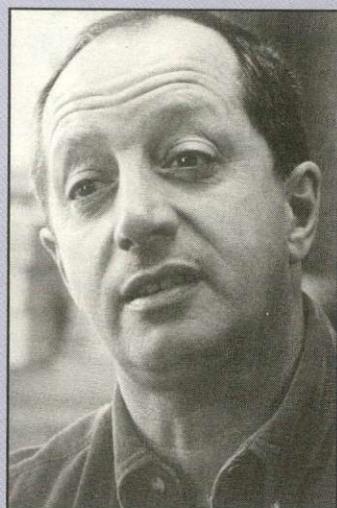
En 1970 et en 1972, selon le relevé fourni à la Com-

mission des accidents du travail, la compagnie a déclaré 10 cas d'intoxication au CO. D'ailleurs, à cette époque, la Great Lakes était championne des accidents et maladies du travail: 173 en 1971 et 202 en 1972, alors que la CAT relevait une moyenne de 20,1 et 18,3 pour les établissements du même genre!

Travailler avec le GAZ

Au début des années 1970, l'employeur avait installé sur les murs des détecteurs de CO, qui sonnaient dès que la concentration devenait excessive. «Mais ça sonnait toute la journée! Ça n'a pas été long qu'ils les ont débranchés...» raconte André Lavaute, mécanicien d'entretien.

Des tubes à tester remplacèrent ensuite les détecteurs. Mais ce sont les contremaîtres qui les opéraient.



André Lavaute

Lorsqu'un travailleur reconnaissait les symptômes de l'intoxication, il devait appeler le contremaître... qui s'amenait quand bon lui semblait.

Au début des années 1980, lorsque la Loi sur la santé et la sécurité du travail força l'entreprise à respecter quelque peu les normes de sécurité, de minuscules détecteurs de CO, qu'on attache à ses vêtements, furent

distribués aux travailleurs. C'étaient des appareils perfectionnés et sensibles, dont le voyant d'alarme avait le défaut de s'allumer très souvent. Un jour, les détecteurs disparurent mystérieusement. Les boss déclarèrent qu'ils avaient été volés...

Alors, réapparurent les tubes à tester, opérés cette fois par les travailleurs. «*Mais tu ne peux pas passer ton temps à sortir ton tube pour mesurer le GAZ, explique Michel Guertin. Surtout que la concentration varie constamment, à cause des courants d'air et des vents. Certains jours, il y en a partout, même dans la cantine!*» Alors on arrive chez soi, le soir, avec le mal de tête, et crevé pour en avoir trop respiré...

Pour les mécaniciens d'entretien, peu importe la concentration de CO, il faut remettre la machine en marche. «*Vas-y, leur dit le contremaître. Essaie de toffer 15 minutes!*»

Un seul argument: la grève!

Jusqu'en janvier 1992, alors que la firme allemande Sigre Carbon Corp., filiale de Hoechst, en prit possession, la compagnie Great Lakes Carbon, devenue GLC Canada, était propriété de la multinationale américaine Great Lakes Carbon Corporation, qui avait racheté, en 1962, les locaux d'une ancienne manufacture d'allumettes et avait bénéficié de généreuses subventions pour s'installer à Berthier. En 1963, le patron faisait "cadeau" aux employés d'une union internationale. En 1973, ces derniers lui préféraient la CSN.

Les propriétaires avaient instauré des conditions de travail moyenâgeu-

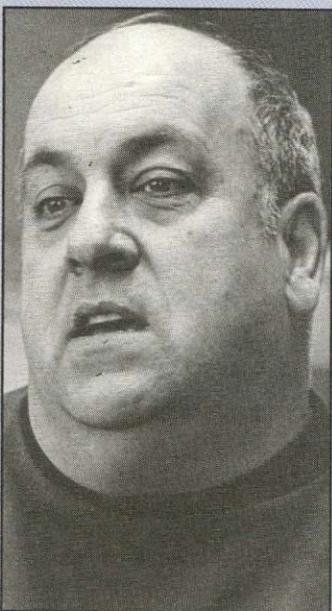
ses et traitaient les employés comme des bêtes de somme. Impossible de négocier avec eux. Un seul argument venait à bout de leur entêtement: la grève.

Avant les grèves de 1974 et de 1976, où les travailleurs réussirent à les "éduquer" quelque peu, l'entreprise était le lieu d'un roulement de personnel extraordinaire. Ainsi, en 1973, après 11 ans de fonctionnement, près de 82% des employés avaient 5 ans et moins d'ancienneté!

D'une mesquinerie à l'autre

En 1971, après la mort par électrocution d'un des leurs, les travailleurs durent faire grève durant quatre jours pour obtenir des barrières de sécurité autour des fournaies.

Et la poussière de charbon! Fine comme la farine, elle s'infiltrait partout, dans la bouche, le nez... et les poumons. «*C'est bien simple, dans ce temps-là, il y avait des moments où on ne voyait même pas le gars au bout de la machine, à quelques pieds!*», déclare Pierre Bellemare. En 1973, une enquête du gouvernement déclenchée grâce

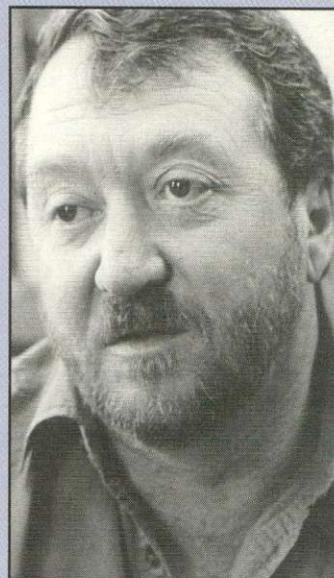


Pierre Bellemare

aux pressions du syndicat relevait des concentrations de poussières aussi élevées que 151, 196, 138, 136 et 117 milligrammes par mètre cube d'air en différents endroits de l'usine, alors que le maximum tolérable est de 2,3! C'est au cours de la grève de 1976 que les travailleurs ont obtenu un système d'élimination des poussières qui a grandement amélioré leur sort.

D'autres problèmes n'ont jamais été réglés: la chaleur, l'été, et le froid humide, l'hiver, parce que l'usine n'est pas chauffée, ce qui oblige à travailler en habit de ski-doo. Le bruit, certains jours, causé par un énorme marteau métallique qui vient frapper sur un immense baril, métallique aussi: «*C'est assourdissant, ça résonne jusque dans les dents. Ça tape sur les nerfs. Quand tu arrives chez toi, le soir, tu es impatient...*», déclare André Lavaute.

À ces travailleurs qui, tous les jours, mettaient leur santé en péril, la compagnie ne versait, au début, qu'un maigre salaire. «*Je me souviens, comme si c'était hier, de l'augmentation de mars 1969: 10 cents de l'heure! Ça nous faisait passer de \$2 à \$2,10!*», reprend Pierre Bellemare. Toujours grâce aux grèves, les syndiqués ont fini par obtenir des salaires décentes. Mais l'employeur est demeuré intraitable sur la question des fonds de pension. «*La moyenne d'âge, chez nous, est de 47 ans. Après 30 ans d'ancienneté, un ouvrier à la retraite ne touche même pas l'équivalent du BS!*, dit Clovis Poulin, président du syndicat. *C'était notre principale revendication quand nous avons déclenché la grève, en juillet dernier.*»



Clovis Poulin

Une fin brutale

Cette grève a pris fin brutalement le 20 mars dernier, lorsque les 124 salariés de GLC ont reçu à leur domicile une lettre leur annonçant la fermeture de l'entreprise le 31 mai. Ses sales affaires terminées, la compagnie veut fuir, comme un bandit de grand chemin. Le maire de Berthier, Fernand Giroux, qui avait convoqué une réunion avec les dirigeants de la compagnie, les deux députés et le commissaire industriel, mais n'avait pas jugé bon d'inviter le syndicat, a dû s'expliquer devant les travailleurs venus à sa rencontre à l'hôtel de ville: il voulait, a-t-il dit, que les représentants de GLC se sentent libres de parler...

«*Ils ont eu de larges subventions quand ils ont ouvert, ils s'en sont mis plein les poches; ils ont pris la santé des ouvriers; ils ont sali la ville de Berthier avec la poussière de charbon. Et maintenant, ils veulent s'en aller! Quand donc aurons-nous des lois pour civiliser ces gens-là?*», a lancé Roger Valois, vice-président de la CSN.

Les yeux sont maintenant tournés vers les responsables politiques. Seront-ils enfin capables de se tenir debout?

La plaie des agences de travail temporaire

Par Michel Rioux

De tout temps, les employeurs ont cherché des moyens pour empêcher l'entrée d'un syndicat dans une entreprise. S'ils échouent dans cette tentative, ils s'acharneront à trouver des astuces pour contourner le syndicat et affaiblir sa force de représentation. Le cas du Centre de distribution de Zellers, à Montréal-Nord, est significatif à cet égard. À la suite d'efforts soutenus d'un groupe de militantes et de militants, c'est un syndicat affilié à la Fédération du commerce (CSN) qui remplaçait les Teamsters, il y a un an. Depuis, les quelque 305 employé-es tentent de négocier une première convention collective. Mais il y a un os: Zellers fait massivement appel à des agences de travail temporaire, qui fournissent des travailleuses et des travailleurs payés à moins de la moitié du salaire accordé aux employé-es réguliers.

Il y a un mois, Guy Cousin, un militant de la première heure qui n'a pas ménagé les efforts pour l'implantation d'un syndicat CSN au centre de distribution de Zellers, a pris sa plume pour écrire au président de la compagnie, M. Paul S. Walter.

«Aujourd'hui, je renonce à la peur de paraître naïf et ridicule pour vous faire part de certaines passions ou tourments intérieurs qui s'appellent soit de justice, d'équité, désir de promotion des droits et de la dignité des travailleuses et des travailleurs et de tous ceux qui constituent la foule des petits et des sans pouvoir», a-t-il écrit à son grand patron.

Il continuait en soulignant que les employés réguliers — qui ne représentent plus que la moitié des employés du Centre de distribution —, restent sensibles à l'humiliation, au mépris, à la discrimination que subissent les employés d'agences qui effectuent le même travail qu'eux pour un salaire de \$5.55 l'heure au lieu de \$12.38.

Pègre endimanchée

«Par son monopole sur l'emploi, cette pègre endimanchée qui camoufle son imposture sous le nom de Service de personnel est créatrice au Québec et ailleurs d'une immense pauvreté», accuse Guy Cousin, qui demandait dans sa lettre au président de *«limiter au maximum les emplois précaires. Ce serait poser un geste d'équité et de remboursement envers la clientèle québécoise qui envahit vos maga-*

sins et vous fait réaliser des profits capiteux.»

M. le président n'a pas daigné répondre lui-même. Il a chargé quelqu'un de le faire à sa place. Mais l'accusation de faire appel à *«des esclaves du XXe siècle»* l'a visiblement piqué au vif! *«Le principe de l'utilisation de travailleurs temporaires est une nécessité afin d'adapter nos opérations aux variations de volume qui est traité au centre de distribution afin d'éviter de mettre en péril sa survie et les emplois qui y sont rattachés. La question en devient donc une de proportion»,* réplique la direction.

Les normes minimales

L'entrée en vigueur, le 1er janvier, d'un article de la loi sur les normes minimales a d'ailleurs eu un effet contraire à celui escompté. Cet article interdit à un employeur de payer un salaire moins élevé à un travailleur *«pour le seul motif que ce salarié travaille habituellement moins d'heures par semaine.»*

Zellers a trouvé la solution: elle n'engage plus elle-même d'employé-es temporaires, mais *«s'approvisionne»*, c'est le cas de le dire, auprès d'agences de personnel temporaire.

Le syndicat tente, au cours de la négociation, de mettre ces questions sur le tapis. Mais dans sa lettre à Guy Cousin, la direction fournit une indication de ses sentiments profonds. *«L'inclusion de ce qui en devient presque un débat de société ne facilite pas la tâche. Nous ne croyons pas qu'une convention collective de travail est le moyen privilégié pour régler des problèmes de société»,* souligne la direction.

C'est vrai qu'avec les Teamsters, des questions comme celles-là n'étaient pas soulevées souvent...



Les travailleuses et les travailleurs à l'emploi du centre de distribution de Zellers, à Montréal-Nord, ont surmonté de nombreuses embûches et ont dû subir une guérilla juridique de plusieurs mois avant de se débarrasser des Teamsters et de se donner un syndicat affilié à la CSN. Le 29 mars, ils rejetaient les propositions patronales à 67%. On en est à l'étape de la conciliation.

QUÉBEC

Pas de parole, comme l'État!

Les salariés de la compagnie Placage-au-chrome sont en grève depuis le 27 mars, par suite d'une décision unanime de l'assemblée syndicale. Bien que deux clauses seulement demeurent en litige, soit le régime de retraite et les salaires, l'employeur a profité de la première séance de conciliation pour revenir sur cinq clauses déjà négociées. Réunis en assemblée générale le 8 avril, les délégués au Conseil central de Québec ont tenu un rassemblement d'appui à midi, dans le parc industriel de Saint-Augustin.

Par ailleurs, à La Pocatière, où les employés municipaux poursuivent leur grève, rien n'a bougé. Le Conseil central de Québec a rassemblé une soixantaine de personnes pour une manifestation, le 6 avril, devant l'hôtel de ville, pendant que le conseil municipal siégeait.

«Ce sont là deux employeurs qui marchent dans les traces de l'État: leur engagement donné ne vaut rien, il peut être remis en question en tout temps», a commenté Anne Gingras, vice-présidente du conseil central.

L.L.

NORD-OUEST

NON à 98%

Les militants de la région du nord-ouest ont renoué avec la solidarité intersyndicale. Le 3 avril, la CSN, conjointement avec la FIIQ, le SPGQ et le SCFP (le SFPQ s'était excusé), tenait une conférence de presse pour rendre publics les résultats de la consultation des syndicats sur la décision gouvernementale de revenir sur l'entente déjà signée: c'est à 98% que les syndiqués du secteur public ont rejeté cette décision, enjoint le gouvernement de respecter sa parole et accepté la proposition commune des cinq organisations syndicales (voir le numéro 340 de *Nouvelles CSN*).

Le lundi 6 avril, en matinée, la FIIQ, le SPGQ et la CSN rendaient visite au député

péquistes de Rouyn-Noranda, Rémy Trudel, pour le presser d'intervenir en chambre et demander au gouvernement de respecter la parole donnée et de renoncer à son intention de sabrer dans les sommes accordées aux membres en compensation de l'éloignement en régions.

Ce même jour, en après-midi, une délégation du SCFP et de la CSN rencontrait Raymond Savoie, ministre du Revenu, pour discuter avec lui de la politique gouvernementale de coupures sous prétexte d'inflation, et réclamer une commission publique sur la fiscalité. Les médias, invités à la rencontre, étaient présents. Enfin, les délégués de la CSN terminaient la journée par une visite au député péquiste d'Abitibi-ouest, François Gendron, pour aborder avec lui les mêmes sujets.

L.L.

ALMA

Salade de l'agent de grief

Le syndicat des travailleurs et des travailleuses du Centre d'accueil de la Villa des lys, à Alma, a fêté son vingtième anniversaire. Pour souligner toutes ces années de militantisme, le syndicat a pris l'organisation de la fête en main du début à la fin. De l'orchestre aux chansons en passant par le menu, tout était de «fabrication syndicale». Histoire de vous



DÉMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL-DIEU

«De la petite politique»

-Gérald Larose

Pour le syndicat des employés généraux de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la décision du gouvernement Bourassa de déménager l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies, annoncée ce 9 avril, doit demeurer une promesse électorale qui ne verra jamais le jour. Le porte-parole du syndicat au conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, Charles Demers, a déclaré à *Nouvelles CSN* que le regroupement contre le déménagement ne baisse pas pavillon et qu'il continuera à multiplier les efforts pour accentuer l'opposition à ce projet.

Le président de la CSN, Gérald Larose, qui rendait visite aux syndicats des employés généraux et des technologies médicales pour les inviter à la manifestation du 12 avril, le matin même de l'annonce du déménagement, a qualifié cette décision politique de «saugrenue, moussée par de petits politiciens en quête de promesses électorales.» À ses yeux, il est très regrettable que pour des motifs de cet ordre, on lance de tels ballons qui vont à l'encontre du processus présument démocratique qu'invoquait le ministre Marc-Yvan Côté dans sa réforme dite «axée sur le citoyen» du réseau de la santé. C'est une décision que la CSN continuera à combattre comme elle l'a fait depuis le début de cette affaire, de concert avec ses syndicats et les autres intervenants de la communauté montréalaise qui se sont opposés au déménagement de cette institution tricentenaire et vitale pour le centre-ville de Montréal.

Luc L.

mettre l'eau à la bouche, le menu était composé entre autres d'un «ReVol au vent l'ancienneté à saveur de fruits de mer, accompagné d'un

Tourne le dos à l'employeur et d'une salade de l'agent de griefs couronnée d'un framboisier aux pépins syndicaux.»

T.J.

Le droit d'apprendre

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 92

L'Institut canadien d'éducation des adultes contribue depuis plus de 45 ans au développement de l'éducation permanente.

Par cette contribution, je soutiens les activités de l'ICEA.

\$25 \$50 \$100

\$200 \$500 Autre

Faites parvenir à:
INSTITUT CANADIEN
D'ÉDUCATION DES ADULTES
5225 rue Berri, bureau 300
Montréal, Qué., H2J 2S4

PREMIER MAI

Hé! Ça va faire!

Sylvio Gagnon

Le Premier mai sera souligné de manière éloquente à Montréal, a annoncé en conférence de presse le Comité régional intersyndical de Montréal.

Le président du Conseil central de Montréal, Sylvio Gagnon, qui agissait comme porte-parole du CRIM, a fait état d'une situation extrêmement dramatique.

«Chaque semaine, c'est 1,000 emplois qui sont perdus dans la région de Montréal. Et rien ne nous indique qu'on est à la veille de voir la lumière au bout du tunnel», a-t-il dit.

Pour les organisations syndicales et populaires qui oeuvrent dans le Grand Montréal, le Premier mai représente une occasion privilégiée pour lancer un cri d'alarme. «C'est même un cri de désespoir qu'il faut lancer aux décideurs pour que l'inquiétude et la colère des travailleuses, des travailleurs, des chômeurs et des prestataires de l'aide sociale soient prises en compte», a dit Sylvio Gagnon.

M.R.

FNC

Des journalistes indépendants veulent s'affilier

Le conseil d'administration de l'Association des journalistes indépendants du Québec a soumis le 11 avril à l'assemblée générale de ses membres une proposition visant à s'affilier à la Fédération nationale des communications de la CSN. L'AJIQ tenait son

quatrième congrès annuel à la salle Jean-Després, dans l'édifice de Radio-Canada, à Montréal.

Le statut de journaliste indépendant n'est reconnu nulle part actuellement. En conséquence, il n'existe aucun cadre juridique pour définir des con-

ditions minimales de travail pour ces journalistes indépendants.

L'AJIQ a été créée par un groupe de pigistes de la presse écrite et électronique, en décembre 1988. Son mandat consiste à défendre les intérêts socio-économiques des journalistes indépendants.

Un récent sondage réalisé auprès des membres a révélé que 81% d'entre eux estiment qu'une association est nécessaire pour défendre leurs intérêts. Les journalistes indépendants sont les premiers à subir les contrecoups d'une conjoncture économique difficile. M.R.

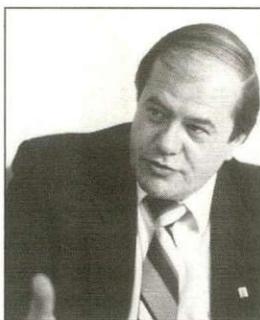
127 emplois, c'est les gros chars!

La Coopérative des Limousines de Montréal, qui rassemble les ex-employés de la compagnie Limousines Mont-Royal, veut que la loi des transports soit modifiée afin de leur permettre de reprendre le service de limousines à l'aéroport de Dorval, service qui est discontinué depuis la fermeture de cette entreprise, le 14 avril 1991.

Ce projet prévoit la création de 127 emplois réguliers, dès sa mise sur pied.

Un service laissé à l'abandon

Le trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu, a souligné en conférence de presse les nombreux engagements auxquels les anciens détenteurs du permis du service de limousine et du contrat avec Transport Canada ne se sont pas soumis. La compagnie Limousines Mont-Royal se trouve depuis le 13 juin 1991 sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers (C-36). La compagnie a liquidé tous ses avoirs



Léopold Beaulieu

matériels, sauf un seul véhicule immatriculé. Limousines Mont-Royal doit \$630,000 en salaires et avantages sociaux à ses anciens employés.

Luc L.

LANAUDIÈRE

Un p'tit coup de coeur!

Les 23 travailleuses et travailleurs d'APM, entreprise de Joliette qui fabrique des peintures électrostatiques, ont été brutalement jetés sur le pavé, le 4 avril, par un incendie qui a complètement rasé l'édifice. Les employés, qui travaillaient sous un régime de temps partagé depuis 38 semaines et qui seront, de ce fait, privés de prestations d'assurance-chômage pendant 9 semaines, se retrouvent sans aucun revenu. Certains d'entre eux sont mari et femme et ont des enfants.

Afin de leur venir en aide, le Conseil central de Lanaudière a organisé une campagne dans la région, avec l'objectif de recueillir les fonds nécessaires à leur assurer logement et nourriture pendant ces 9 semaines. Il a également organisé une opération auprès des institutions bancaires pour les convaincre de se montrer compréhensives.

L'employeur, le plus gros contracteur du coin, a annoncé la reconstruction de l'entreprise d'ici 3 à 4 mois.

L.L.

MONTÉRÉGIE

Bâtir sans le monde du travail?

Les cinq conseils centraux de la CSN en Montérégie continueront leurs pressions politiques afin de transformer la composition du Conseil régional de développement de la Montérégie pour qu'elle corresponde davantage à la représentativité des gens du milieu.

C'est ce qui ressort de la première assemblée, tenue le 6 avril à Valleyfield, afin de consulter le milieu sur la mise en place de la nouvelle structure de concertation proposée par le ministre Picotte, dans le cadre de son plan «Bâtir le Québec des régions».

Les cinq conseils centraux visent à ce que les agents socio-éco-

nomiques, dont font partie les syndicats, soient aussi nombreux que les élus municipaux, qui comptent déjà pour 50% des membres.

La bataille s'annonce ardue puisqu'au sortir de cette rencontre, seulement un siège était destiné à l'ensemble des organisations syndicales présentes sur le territoire. Représentant à eux cinq 40,000 membres en Montérégie, on voit mal comment le ministre Picotte pourrait passer à côté de cette dimension, d'autant plus que le monde du travail — patronat et syndicat — se trouve sous-représenté comparativement aux organismes de loisirs et culture.

T.J.

STONE-CONSOL

Un plan de relance syndical

Le syndicat des travailleurs de Stone-Consol, à Ville de La Baie, a rendu public, le 9 avril, un plan de relance de l'entreprise susceptible de consolider les emplois dans cette usine qui produit environ 1,000 tonnes de papier par jour.

C'est en conférence de presse que le président Yves Tremblay et le président du syndicat des employés de bureau Denis Girard ont exposé les grandes lignes de ce plan d'ac-

tion qui se veut une réponse aux demandes patronales.

Mais rien n'est facile. Le syndicat déplore une nouvelle tendance qui semble se manifester dans la gestion de Stone-Consol. «On a l'impression d'être de moins en moins un centre de production générant des profits et de devenir de plus en plus un centre de coûts», tellement les décisions se prennent à Chicago, a expliqué Yves Tremblay.

Le syndicat a de

nouveau fait part de son ouverture à chercher des solutions durables et à procéder aux ajustements qui s'avèrent nécessaires.

La présidente du Conseil central Rosanne Tétreault et le président de la FTFP Claude Plamondon étaient présents. Plus tard dans la journée, Roger Valois et Léopold Beaulieu, du comité exécutif de la CSN, sont allés rencontrer les travailleurs de l'usine Abitibi-Price, à Alma. M.R.

NÉGOCIATION

Ramdam au Ramada

Vous avez certainement déjà entendu l'expression «négociateur dur» ou encore, «négociateur serré». Cela signifie habituellement que la négociation est ardue... ce qui arrive malheureusement souvent.

Monsieur Ibrahim Elfiky, le directeur général de l'Hôtel Ramada de l'aéroport de Dorval, en a inventé une nouvelle, du moins en ce qui regarde le domaine des relations de travail: «négociateur avec un revolver sur la table».

En janvier dernier, devant témoins, ce monsieur perd complètement la tête. Au cours d'une réunion où un de ses interlocuteurs évoque le mot syndicat, il déclare: «Moi, je vais vous montrer comment je vais négocier avec le syndicat.»

Il prend alors son manteau, sort un revolver de sa poche, et le pose ostensiblement sur la table en disant: «C'est comme ça! Avec moi, c'est comme ça, on va négocier avec ça, moi je n'ai pas peur du syndicat, et c'est avec ça que je vais négocier.» C'est clair!

Il ajoute alors qu'il a mis \$2,000 sur la tête d'un dénommé Michel Gauthier. Curieux!... Le conseiller du syndicat du Ramada Dorval, affilié à la Fédération du commerce de la CSN, se nomme justement Michel Gauthier.

La Reine poursuit actuellement Monsieur Ibrahim Elfiky pour avoir proféré des menaces.

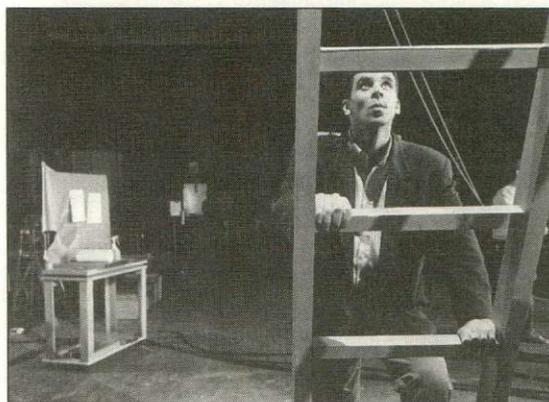
H.J.

LAURENTIDES

Stablex sur la table

Le Conseil central des Laurentides a participé aux États généraux en environnement, qui se sont tenus à Blainville les 27, 28 et 29 mars, en compagnie de groupes environnementaux, d'entreprises comme Stablex, Hydro-Québec et des propriétaires de sites d'enfouissement, de représentants municipaux et de la population. Dans les ateliers, les thèmes les plus variés étaient discutés, notamment les pesticides, les boisés urbains, les habitudes de consommation, le bruit, la qualité de l'eau, la gestion des déchets domestiques, la gestion des déchets dangereux, l'industrie et le développement durable, les eaux usées.

Les participants à ces états généraux, un



Scène croquée sur le vif, lors du tournage du message télévisé de la CSN.

MESSAGE TÉLÉ DE LA CSN

Une fois n'est pas coutume

Sur décision de son bureau fédéral, la CSN a acheté du temps d'antenne sur les principales chaînes de télévision du Québec pour réclamer une fiscalité plus juste, un redressement de l'économie, une relance de l'emploi et un développement réel des programmes sociaux.

Les enjeux de société sont de plus en plus nombreux, et le gouvernement Bourassa ne fait rien pour mettre fin au marasme actuel. La situation économique difficile que nous vivons mérite en effet qu'on s'y arrête: plus de 300,000 emplois ont été perdus au Québec depuis deux ans; 600,000 personnes survivent avec l'aide sociale; de plus en plus d'emplois précaires, etc.

Ce message de trente secondes sera télédiffusé à plus de 2,000 reprises sur l'ensemble des grands réseaux de télévision du Québec (Radio-Canada, TVA, Radio-Québec, Quatre-Saisons, CBC, CFCF) et sur un grand nombre de postes privés, du 13 avril au 10 mai.

H.J.

Si le système québécois de santé coûtait aussi cher que le système américain, c'est \$2,343 par personne au lieu de \$1757 qu'il faudrait déboursé annuellement, c'est-à-dire 33% de plus.

Et si le système québécois reposait sur l'assurance privée comme aux États-Unis, un million de personnes n'auraient aucune protection médicale.

Surveillez l'encart de *Nouvelles CSN* dans les quotidiens du samedi 25 avril.

franc succès, en sont venus à la conclusion qu'il fallait viser la réduction et la réutilisation et, dans la période de transition menant à cet objectif, qu'il fallait favoriser la récupération et le recyclage. Question valorisa-

tion, l'assistance a mis en doute la sécurité du procédé utilisé par Stablex pour traiter les déchets inorganiques, et a manifesté une nette préférence pour l'entreposage en attendant d'avoir trouvé le procédé idéal. L.L.

STRSM

Pas de mises à pied, donc pas de grève

Dans une décision rendue le dimanche 5 avril en soirée, le Conseil des services essentiels a ordonné à la Société de transport de la Rive-Sud de surseoir à la mise à pied de huit travailleurs membres du syndicat de l'entretien CSN. Cette décision est en vigueur jusqu'au 22 avril, date à laquelle le médiateur nommé par le Conseil, M. Gilles Lavoie, remettra son rapport.

À l'annonce de cette décision, le syndicat a décidé de reporter à plus tard la journée d'étude qu'il comptait tenir le 6 avril. Le syndicat venait de tenir une assemblée générale au cours de la-

quelle 76% des membres présents (170 sur 210) avaient accepté le principe d'une journée d'étude. Ils voulaient protester contre la manière de procéder de la STRSM dans sa réorganisation. La décision du Conseil a été accueillie par des applaudissements nourris. Le président Claude Leduc s'est dit satisfait que le Conseil ait été sensible aux arguments du syndicat.

La STRSM a procédé à une réduction importante des services d'autobus, ce qui a provoqué de nombreuses mises à pied, à l'entretien et chez les chauffeurs.

M.R.

Prudence!

La CSN a invité le ministre du Travail à faire preuve de prudence face aux amendements proposés par le Conseil du patronat pour réduire les coûts de la Commission de la santé et de la sécurité au tra-

vail (CSST).

Toute modification qui remettrait en question des droits majeurs inscrits dans la loi de la santé et sécurité au travail serait un signe d'irresponsabilité et de panique, estime la CSN. Par exemple: personne n'a encore réussi à expliquer à quoi était due l'aug-

ANEEQ, FNEEQ ET CEQ

Quelles intentions derrière la commission sur les cégeps?

L'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec, la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (CSN) et la Centrale de l'enseignement du Québec demandent à la ministre de l'Enseignement supérieur, Lucienne Robillard, de préciser ses intentions avant la commission parlementaire sur l'avenir des cégeps prévue pour cet automne.

Le vice-président de la CEQ, Raymond Johnston, la secrétaire générale de l'ANEEQ, Julie Gervais, et le président de la FNEEQ, Denis Choinière, craignent que la ministre ne trouve dans cette



De gauche à droite: Raymond Johnston, Julie Gervais de l'ANEEQ, et Denis Choinière.

consultation publique un nouveau prétexte pour réduire les dépenses et imposer des frais de scolarité, plutôt que de s'attarder véritablement à consolider l'éducation post-secondaire.

En conférence de presse conjointe, les

trois organisations ont insisté sur la nécessité pour Québec de considérer l'éducation comme un investissement de société et ont exigé que la ministre Robillard l'indique clairement en mettant fin au désengagement de son gouvernement. M.L.

mentation observée dans la durée de l'indemnisation, pourtant l'une des principales causes du déficit de \$792 millions.

Le déficit de la CSST ne doit pas servir de prétexte aux employeurs ni au gouvernement pour sabrer dans le régime. La CSST n'en est pas à son

premier déficit. La lourdeur du processus administratif, la judiciarisation grandissante du système et l'application de politiques restrictives exercent depuis longtemps une pression à la hausse sur les dépenses de la CSST. Le mémoire du CPQ ne contient aucune proposi-

tion présentant la prévention comme un moyen de réduire les coûts. Mais plusieurs propositions portent atteinte aux droits des travailleurs et des travailleuses en diminuant substantiellement leurs bénéfices.

T.J.

BIENVENUE

Les quelque 475 employé-es de soutien de la Commission scolaire des Découvreurs, qui recoupe les municipalités de Sainte-Foy et de Sillery, en banlieue de Québec, seront désormais représentés par un syndicat CSN. Un vote à scrutin secret, tenu sous les auspices du ministère du Travail le 7 avril, a en effet fait apparaître cette volonté, majoritaire dans une proportion de près de 57%. L'autre organisation en lice était la Fédération indépendante des syndicats autonomes, mieux connue dans le milieu syndical comme «la patente à Bélanger».

80 pour cent

C'est par une forte majorité de 80% que les employé-es de l'hôtel Holiday Inn Aéroport (Côte-de-Liesse) ont voté en faveur du syndicat CSN, lors d'un scrutin secret tenu le 2 avril. Ils étaient représentés par le Local 31 (union internationale) depuis novembre 1972. L'hôtel de 273 chambres, récemment rénové et qui emploie jusqu'à une centaine de personnes, appartient au même propriétaire que le Holiday Inn Crown Plaza, le Ramada Dorval (voir l'autre nouvelle dans ces pages), le Plaza la Chaudière et le Holiday Inn Sainte-Foy.

Drummondville

Les huit employé-es de l'Office municipal d'habitation de Drummondville ont obtenu leur certificat d'accréditation ce 24 mars, un mois après en avoir fait la demande au ministère du Travail. Leur syndicat sera affilié à la FEESP-CSN.

J.-P. P.

Des cadres en chute libre

Sans argent, sans crédit, sans femme, sans maison, un comptable américain tente de repartir à neuf. Il fait partie de ces cadres que Dan Rather présentait dans une émission d'une heure — *Hanging Tough* — le 18 mars. La même semaine, l'hebdomadaire *Business Week* consacrait sa page couverture, ainsi qu'un dossier de sept pages, à la «Downward Mobility» de gérants et de professionnels américains qui essaient d'éviter d'être mis hors-jeu ou de reculer dans ce monde qui ne fait pas de cadeau aux perdants. Compétitivité oblige!

Deux sources convergentes décrivent la même réalité, et ce d'une manière où l'on perçoit des intentions pédagogiques. Non, le grand rêve américain n'est pas devenu inaccessible, disent en chœur les présentateurs de télévision. Le magazine d'affaires signale qu'il faut bien s'adapter à la mort des jobs et réagir face à ce phénomène en passant par les différentes



attitudes auxquelles chacun se frotte dans un véritable deuil: après avoir nié la réalité de la mort, elle survient tout de même, puis viennent les regrets et la souffrance. Il faut par la suite ajuster ses valeurs et «agir en vue de récupérer.»

Que voilà un scénario optimiste pour une économie qui a déjà été mise en garde par des études de l'OCDE contre le remplacement d'emplois bien rémunérés par des emplois précaires. L'avertissement valait alors pour les simples travail-

leurs. Maintenant, les médias américains sonnent l'alarme face à des cadres qui tentent de s'arrêter, dans leur chute, à la «middle class». Adieu vacances; mettez de côté les cartes de crédit. «Comme les générations qui vous ont précédé, concentrez vos efforts sur l'éducation des enfants tandis que vous amorcez le recul.» CLIMBACK fait maintenant partie du vocabulaire américain. Les petits boulots se multiplient. Signe de déclin, ou rançon presque fatale de l'ère reaganienne?

Clément Trudel

Enfants et conflits

La Yougoslavie glisse rapidement dans le vocabulaire d'hier. La revue *M/S* (Médecine/Sciences) attire l'attention, dans son numéro de février, sur les nombreux mariages inter-ethniques intervenus dans les différentes républiques. Ceci risque d'accentuer le déchirement que ressentiront certains ex-Yougoslaves lorsque viendra le

temps de se redéfinir par rapport aux nouvelles frontières politiques. Un recensement effectué en avril 1991 donne — pour la Croatie, par exemple — 571,000 familles avec enfants dont le père et la mère sont croates et 78,000 dont les deux parents sont serbes. Il est toutefois à noter qu'environ 34,000 familles sont mixtes (l'un des pa-

rents est serbe, l'autre croate). «Un des problèmes les plus tragiques est celui des intrications, notamment dans les régions frontalières.» Les Croates sont majoritairement catholiques; les Serbes, orthodoxes. La difficulté, comme l'illustre la situation en Irlande du Nord, semble bien être de demeurer chrétien dans un contexte de guerre civile.

C.T.

Démocratie et transition

Le prix Nobel de littérature Wale Soyinka (du Nigéria) vient de présider, à Lagos, à la formation d'une Ligue démocratique africaine qui devrait fonctionner suivant le modèle d'Amnistie Internationale. Mission: surveiller le processus de démocratisation en Afrique. Optimiste, Soyinka estime que 1995 serait une date raisonnable pour se dire qu'on aura achevé sur ce continent la mise en place de tout le processus démocratique. Diplomates, syndicalistes, militants des droits humains formeront le noyau de cette ligue dont on peut dire qu'elle ne chômera pas.

M^{me} Barbara McDougall, ministre canadienne des Affaires extérieures, fait un saut en Afrique du Sud ce mois-ci. Mission: encourager les négociations visant à la mise en place d'un gouvernement démocratique multiracial dans ce pays qui, depuis plus de 40 ans, constitue la forteresse d'un pouvoir blanc sectaire et répressif.

On le voit, le processus de transition vers une forme de régime démocratique, en Afrique du Sud comme dans une douzaine d'autres pays de ce continent, suscite des espoirs, mais l'on doit aussi tenir compte de soubresauts possibles. Des factions, chez les Noirs comme chez Blancs, pourrissent contre le nouvel ordre politique sud-africain. Chaque pays naissant (ou qui renaît) a droit à l'erreur? Depuis trente ans, la preuve a été fournie que bien des régimes se foutaient de l'opinion de leurs commettants. Ceux qui auront à décider du futur cadre constitutionnel en Afrique du Sud, pour leur part, peuvent difficilement plaider qu'ils n'ont pas vu l'étroit chenal où ils s'engagent. Je pense bien qu'aucun de ces protagonistes n'a idée d'agir comme s'il fallait que «quelque chose change... pour que le tout demeure pareil ou presque.»

Nelson Mandela n'a pas vu dans la victoire de De Klerk, lors du référendum «blanc» où 68,7 % ont dit oui aux réformes, un signe d'accession immédiate à la démocratie. Le «coup de bluff» du parti conservateur a échoué, ont reconnu ses dirigeants qui avaient déclaré que la volonté de réforme ne correspondait qu'à un courant minoritaire chez les Blancs. C'est vrai, l'Afrique du Sud est aujourd'hui un pays différent, mais la question primordiale reste à résoudre. Qui gouvernera et en arrivera-t-on à conjurer les divisions profondes qui n'ont pas cessé de se manifester dans une lutte dont l'enjeu est le pouvoir?

C.T.

«À toi pour toujours... Emmylou...»



Dans mon «livre», la grande dame de la musique country, ce n'est pas la plantureuse **Dolly Parton**. Non! C'est plutôt **Emmylou Harris**.

Originaire de la très industrielle ville de Birmingham, en Alabama, **Emmylou Harris** s'est imposée, à mon avis, depuis une quinzaine d'années, comme une puriste et une styliste dans ce genre

musical particulier. Elle a puisé à même les origines, les racines, du country bien avant les néo-traditionnalistes que sont **Ricky Skaggs**, **George Strait** et **Randy Travis**.

Ainsi, au fil des ans, cette chanteuse et guitariste, découverte par le défunt **Gram Parsons** (*Flying Burrito's Brother's*), a établi un lien on ne peut plus intime entre le country et le folk.

C'est que, voyez-vous, **Emmylou Harris** a souvent privilégié la musique acoustique. En plus, elle a eu l'intelligence et le courage d'interpréter, à un public pas nécessairement acquis, des pièces de grands noms du *folk song*. Sur un de ses premiers microsillons, **Emmylou Harris** y allait d'une ou deux pièces de **Bob Dylan**, dont *I'll Be Your Baby Tonight*. Il fallait le faire.

Plus tard, elle a aussi chanté, entre autres, des oeuvres de **Simon and Garfunkel**. Ainsi donc, tel un funambule avançant sur la corde raide et sans filet de sécurité, **Emmylou Harris**, la *Blue Kentucky Girl*, a réussi merveilleusement bien à amalgamer, répétons-le, le country et le folk.

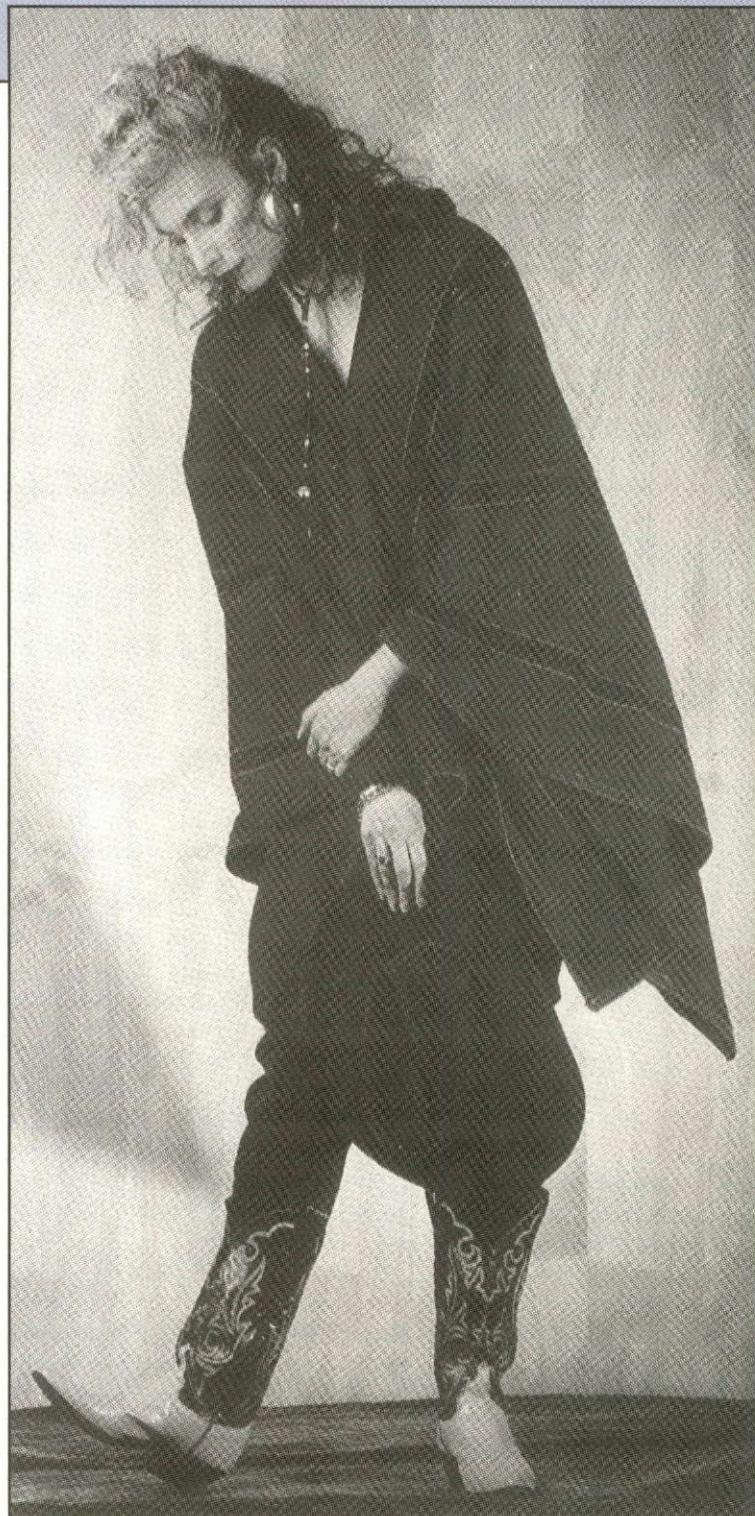
Live at the Ryman

Pour son nouvel album, enregistré *Live at the Ryman* entre le 30 avril et le 2 mai 1991, **Emmylou Harris** s'est bien entourée d'un nouveau groupe de musiciens qui maîtrisent tous les différents instruments acoustiques: **The Nash Ramblers**.

Ils sont cinq. Mais nommons-en quelques-uns, histoire de vous mettre l'eau à la bouche. Les habitués de **Austin City Limits**, émission diffusée sur la chaîne américaine PBS, devraient reconnaître **Sam Bash**, joueur de mandoline et de violon, un gars originaire de Bowling Green, au Kentucky, l'État du *Bluegrass*. Ajoutons également le nom de **Al Perkins**, un Texan spécialiste, depuis des lunes, du banjo, du dobro et de la guitare acoustique. Il a déjà joué avec **Steven Stills**.

On retrouve également le batteur **Larry Atamanuik**, un *Seatrainer* qui, à l'époque, a accompagné **Janis Joplin**, si ma mémoire est fidèle. Il y a encore deux autres musiciens. Ils sont excellents, mais passons! Arrivons-en à l'album.

En plus de belles balades et touchantes chansons de la musique country, **Emmylou Harris** y interprète des chansons de **Steve Earle** (*Guitar Town*), **Bruce**



Springsteen (*Mansion On The Hill*) et **John Fogerty**, ex-leader de **Creedence Clearwater Revival** (*Lodi*). L'enregistrement nous permet aussi de découvrir la voix émouvante de **Emmylou Harris**.

Parmi les nombreux albums qui ont jalonné la carrière de **Emmylou Harris** au fil des ans, proposons également *Duets*. Cet album offre, comme le titre l'indique, des chansons en duo.

Plusieurs personnalités du monde musical ont joint leurs voix à celle d'**Emmylou Harris**, durant toutes ces années. Pensons à **Willie Nelson** et **Ricky Skaggs**. Citons également **Gram Parson** (*Love Hurts*) et **The Band** (*Evangeline*).

Emmylou Harris and The Nash Ramblers At The Ryman, sur étiquette Reprise: 9-26664-4.

Michel Crête

CINÉMA

Petite folie

La Preuve,
un film
de Jocelyn Moorhouse
avec Hugo Weaving
et Russell Crowe

Martin est aveugle de naissance. Maintenant âgé de 32 ans, il prend des photos depuis l'âge de 10 ans, peu avant la mort de sa mère. Il vit seul. Une gouvernan-

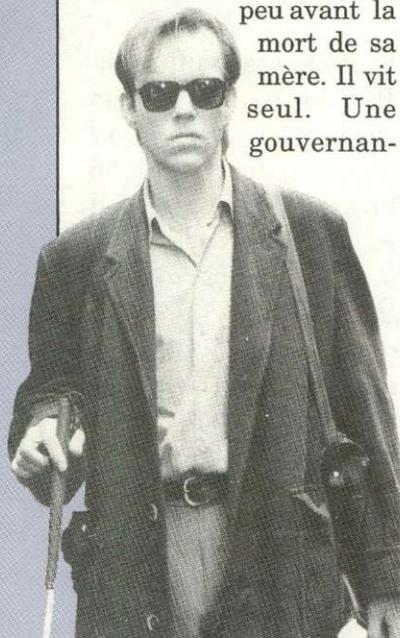
te, en amour avec lui, vient régulièrement faire ses courses et s'occuper de son appartement.

Les aveugles ont une perception bien différente de la réalité. Ainsi, lorsqu'il se lie d'amitié avec Andy, Martin lui décrit, à sa façon, les événements qu'ils ont vécus ensemble.

On a souvent pitié des handicapés. Cette fois, c'est Martin qui a pitié des gens qui l'entourent. Il n'a jamais eu confiance en personne. À commencer par sa mère, qui lui décrivait le jardin attendant à leur maison dans son enfance, et qu'il n'a jamais crue. D'ailleurs, il pense encore aujourd'hui que sa tombe est vide.

Il prend beaucoup de photos, mais a besoin de quelqu'un pour les lui décrire. Il colle alors à l'arrière une note en braille. Andy lui sera donc d'un grand secours.

La preuve est le premier



long métrage de la réalisatrice australienne Jocelyn Moorhouse, laquelle a mérité une mention spéciale du jury de la Caméra d'or au dernier Festival de Cannes. Il s'inscrit très bien dans la lignée des films australiens — je pense surtout à Paul Cox — qui traitent non pas de la folie, mais des petites déviations qui n'empêchent pas les gens de fonctionner normalement en société. Car il y a bien un dérangement obsessionnel chez les per-

sonnages de *La preuve*.

Au niveau de la forme, rien de très éclatant, mais une efficacité impeccable. Des petits plans montés serrés. On ne peut s'empêcher de penser à *Blow up* d'Antonioni.

Il s'agit d'une surprise australienne agréable. Un petit film sur la folie. Pas celle qui tue et remplit l'écran de sang. Celle qui habite une majorité d'entre nous, tout en nous permettant d'aller au cinéma.

Michel Tremblay

LECTURE

De malentendus en éclaircissements

Serge Denis,
Le long malentendu,
Boréal, 1992, 200 pages.

Pierre de Bellefeuille,
L'ennemi intime,
L'Hexagone, 1992,
194 pages.

En ces temps de récession dure — et qui dure —, l'industrie de la chose constitutionnelle apparaît comme l'une des seules à prospérer encore. Il n'est pas une semaine, en effet, qui n'apporte son lot de publications touchant de près ou de loin ce qu'ont été, ce que sont ou ce que seront nos relations avec

le ROC (rest of Canada).

Convenons cependant que voilà une denrée plus nourrissante, et partant plus digeste, que tous ces rapports indigestes, type Spicer et Beaudoin-Dobbie, qu'il nous a fallu regarder passer...

Serge Denis enseigne les sciences politiques à Ottawa. Les mouvements sociaux, la gauche progressiste ne lui sont pas étrangers puisqu'il publiait il y a quelques années, toujours chez Boréal, *Un syndicalisme pur et simple*. Dans son dernier ouvrage, il démontre comment "la question du Québec" continue

d'être perçue comme une espèce de nébuleuse chez les anglophones, même chez ceux qui, progressistes et de gauche, ont pu faire preuve de beaucoup d'ouverture par le passé.

Il démontre avec éloquence la logique de l'incompréhension qui se perpétue chez les intellectuels et les militants syndicaux du Canada anglais. Ainsi, dans une perspective de protection de droits sociaux fondés sur un État central fort, la Charte de Trudeau, adoptée en 1982, apparaît-elle comme un progrès à leurs yeux. Qu'elle soit perçue différemment par les progressistes au Québec demeure pour eux une énigme. Quand la question de l'État canadien est posée, la gauche

anglophone perd ses moyens critiques, explique Serge Denis.

Dans *L'ennemi intime*, Pierre de Bellefeuille fait état du trouble intérieur qui frappe la grande majorité des Québécois, «*déchirés entre deux rêves, le vieux rêve du partenariat d'un océan à l'autre et le nouveau rêve d'un pays qui nous appartiendrait vraiment.*»

De Bellefeuille a toujours porté le verbe haut et rares sont ceux qui trouvent grâce à ses yeux. Ce qui donne une lecture tonique. Pourtant, il risque de se retrouver seul avec son idée, faute d'avoir accepté d'en râper quelques saillies. Dommage?

Michel Rioux

Étrange docteur Ferron

Jacques Ferron, décédé en 1985, avait toujours été pour moi, à certains égards, une sorte de mystère. Je l'avais connu un peu au collège Brébeuf, avant le déluge. Il était dans la classe qui suivait la mienne. Dès cette époque, il impressionnait par un talent littéraire déjà considérable et par une personnalité qui rayonnait tout autant d'intelligence qu'elle frappait par un sourire ironique, par une sensibilité évidente et par une réserve quelque peu hautaine. État second d'un être exceptionnel? Sentiment involontaire d'une supériorité? Timidité? Je n'ai jamais vraiment compris cette distance, quasi infranchissable, qu'il a gardée toute sa vie et dont je crois qu'il devait souffrir. Elle a dominé nos rapports, qui, pour cette raison, furent rares et plus ou moins lointains, bien qu'étendus sur quarante-cinq ans.

J'ai des lettres de Ferron. Les dix premières datent de 1940 à 1946. Quand cette correspondance commence, il est encore au collège et je viens d'en sortir. La revue *Études littéraires*, de l'université Laval, m'a demandé ces lettres et les a publiées dans son numéro d'hiver 1990-1991 (Volume 23, no 3). J'en ai d'autres, à peu près autant, des années 70 et 80. Elles distillent une sagesse assez désabusée, très curieusement pareille à celle qu'on remarque dans ses lettres de jeunesse.

Je ne pense pas avoir jamais vu Ferron exprimer ce qu'on appelle de l'enthousiasme, ni dans ses lettres, ni dans la conversation.

De l'admiration, oui, par générosité, mais par jugement plutôt que par émotion ou émerveillement. Pourtant, il

était très sensible. On s'en rendait compte, par exemple par sa physiologie et par son regard de poète, si mobiles. (La télévision, dans ses archives, garde le souvenir de cette présence un peu étrange et remarquablement expressive). Mais enthousiaste, juvénile, démonstratif, il ne l'était pas. Du reste, je ne sais quel sentiment noir habite, d'une manière imprécise, l'ensemble de son oeuvre.

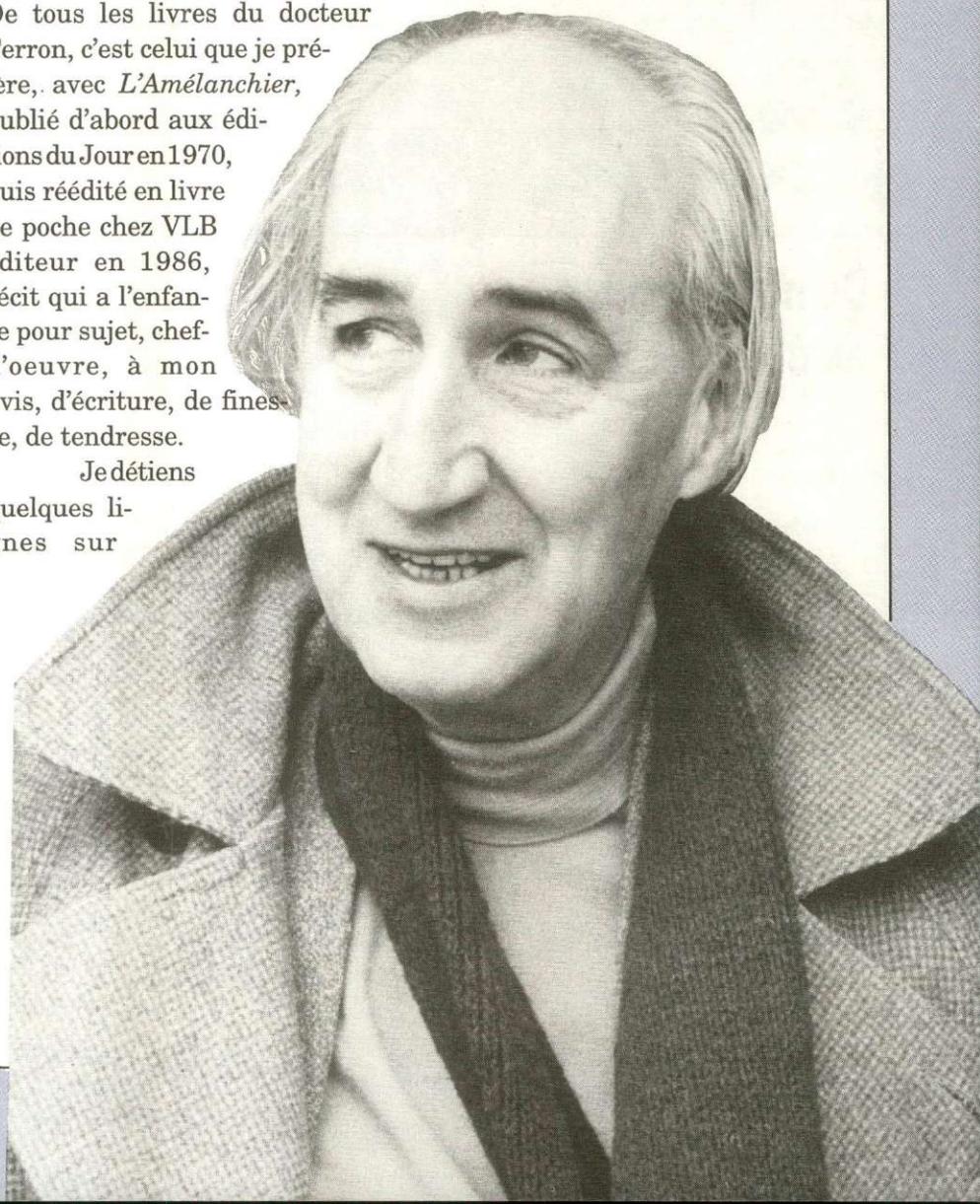
Ferron avait une grande qualité: il avait le coeur à gauche. Il était avec le peuple. Il l'a soigné longtemps pour pas grand-chose ou gratuitement. Il était médecin. Le peuple, d'ailleurs, lui a fourni l'inspiration d'au moins la moitié de son oeuvre. Là allait la générosité de Ferron. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire *Le pas de Gamelin*, publié après sa mort, sous le titre de *La Conférence inachevée* (VLB éditeur, 1987) avec d'autres récits et contes. De tous les livres du docteur Ferron, c'est celui que je préfère, avec *L'Amélanhier*, publié d'abord aux éditions du Jour en 1970, puis réédité en livre de poche chez VLB éditeur en 1986, récit qui a l'enfance pour sujet, chef-d'oeuvre, à mon avis, d'écriture, de finesse, de tendresse.

Je détiens quelques lignes sur

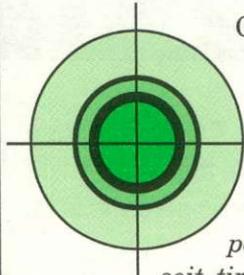
son commencement d'écrivain. Elles sont du 2 mars 1946. Il parle d'un premier roman qu'il est en train d'écrire: «*Ce fut d'abord une blague que ce roman. À Québec, quand un professeur ou un curé me déplaisait, je disais à mes amis: "Je le punirai dans mon roman". Mes amis annonçaient le projet à leurs amies qui s'informèrent si souvent de sa gestation que j'en vins à le prendre au sérieux.*»

Ferron était indépendantiste. Il m'en a parlé pour la première fois vers 1957. Et voici ce qu'il me disait, dans une lettre, le 26 août 1980 (remarquez l'année). Il parle de «*ce pays terrible et jaloux qu'est le Québec, ce pays qui n'arrête pas de nous faire subir son chantage. J'aurais voulu en faire un pays comme les autres pour qu'il nous laisse en paix et que nous puissions parler d'autre chose.*»

Pierre Vadeboncoeur



Tirer dans le mille



Chaque automne, il est question de tirage.

Dans des milliers de chaumières québécoises, en effet, on allume des lampions en l'honneur de saint Jude. «*Si le bon Dieu peut être assez bon pour que mon nom soit tiré pour la chasse à l'orignal!*», supplient dans le noir, tard le soir, les disciples de Nemrod qui n'en finissent plus d'astiquer leur 300 Winchester Magnum.

C'est que, voyez-vous, les orignaux sont pas mal moins nombreux que le nombre de chasseurs qui rêvent de leur rabattre le panache. C'est le hasard, par le biais d'une loterie, qui détermine ceux qui, parmi les quelque 80,000 aspirants, pourront avoir la chance de tirer dans le mille.

On peut trouver plutôt triste le sort fait aux orignaux et autres bêtes à quatre pattes. Surtout quand on n'est pas soi-même chasseur. On se console toutefois à la pensée qu'il n'en tenait qu'à l'orignal de modérer ses transports: il lui suffisait de ne pas répondre à l'appel — au «câlle», comme on dit dans le milieu — pour éviter de tomber sous une balle tirée au petit matin.

S'il n'a pas toute l'élégance qu'on lui souhaiterait, ce tirage ne fait au fond de tort à personne.

Ils ont été 34,000 à poser leur candidature pour combler 135 postes de surveillants routiers, à la Société de l'assurance-automobile du Québec. La sélection a coûté \$570,000 au trésor québécois. Le responsable de l'Office des ressources humaines du gouvernement du Québec — et toujours président du Conseil du Trésor —, l'ineffable Daniel Johnson, s'en est ému.

Et de confirmer qu'en effet, le gouvernement jonglait avec l'idée de recourir à une loterie pour attribuer des postes de ce genre, réduisant de la sorte les coûts inhérents au processus de sélection.

Il faut savoir lire les signes quand ils se présentent. Qu'un aussi grand nombre de

personnes s'imposent toutes les démarches qu'on imagine pour obtenir un emploi, voilà qui est justement fort révélateur quant à l'état où se trouve l'emploi.

L'espoir étant à toutes fins utiles disparu, on peut au moins espérer voir sa demande d'emploi traitée avec un minimum de respect et d'attention. On joue là avec des cordes sensibles: décider de l'avenir de quelqu'un à la roulette; déterminer par tirage s'il pourra payer son loyer et son épicerie... Et en décider comme on le fait pour la chasse à l'orignal!

On voit d'ici un Office des ressources humaines faisant parvenir à un postulant une lettre disant que c'est bien dommage, mais la roue de la fortune ne s'est pas arrêtée sur son nom. Meilleure chance au prochain tirage, madame ou monsieur!

C'est le front du respect et de la dignité qui recule quand on pense adopter des méthodes comme ça, proches du Far West.

D'autres, par contre, n'ont que faire des loteries. Ils gagnent tout le temps.

«*Nous considérons qu'il est inopportun d'apporter ces changements au moment où le gouvernement met fin à une entente qu'il a signée il y a à peine six mois avec la fonction publique*», s'exclamait le 6 avril 1992 le leader de l'Opposition en Chambre, M. Guy Chevrette. Il critiquait le projet de loi libéral visant à améliorer, encore une fois, le régime de retraite des députés.

Il y a dix ans, ce sont les péquistes qui présentaient un projet de loi semblable, au moment même où ils imposaient leurs décrets. «*Incroyablement incohérent. Le jour même où le gouvernement dépose un projet de loi pour couper les salaires de ses employé-es, en plein milieu d'une crise économique, il veut faire adopter une hausse de salaires des députés. Le moment est terriblement mal choisi*», s'exclamait le leader de l'Opposition en Chambre, M. Fernand Lalonde, le 11 décembre 1982.

La loterie, ça change pas le monde, vous dites? Non. Ça le fait chier!



Michel Rioux

